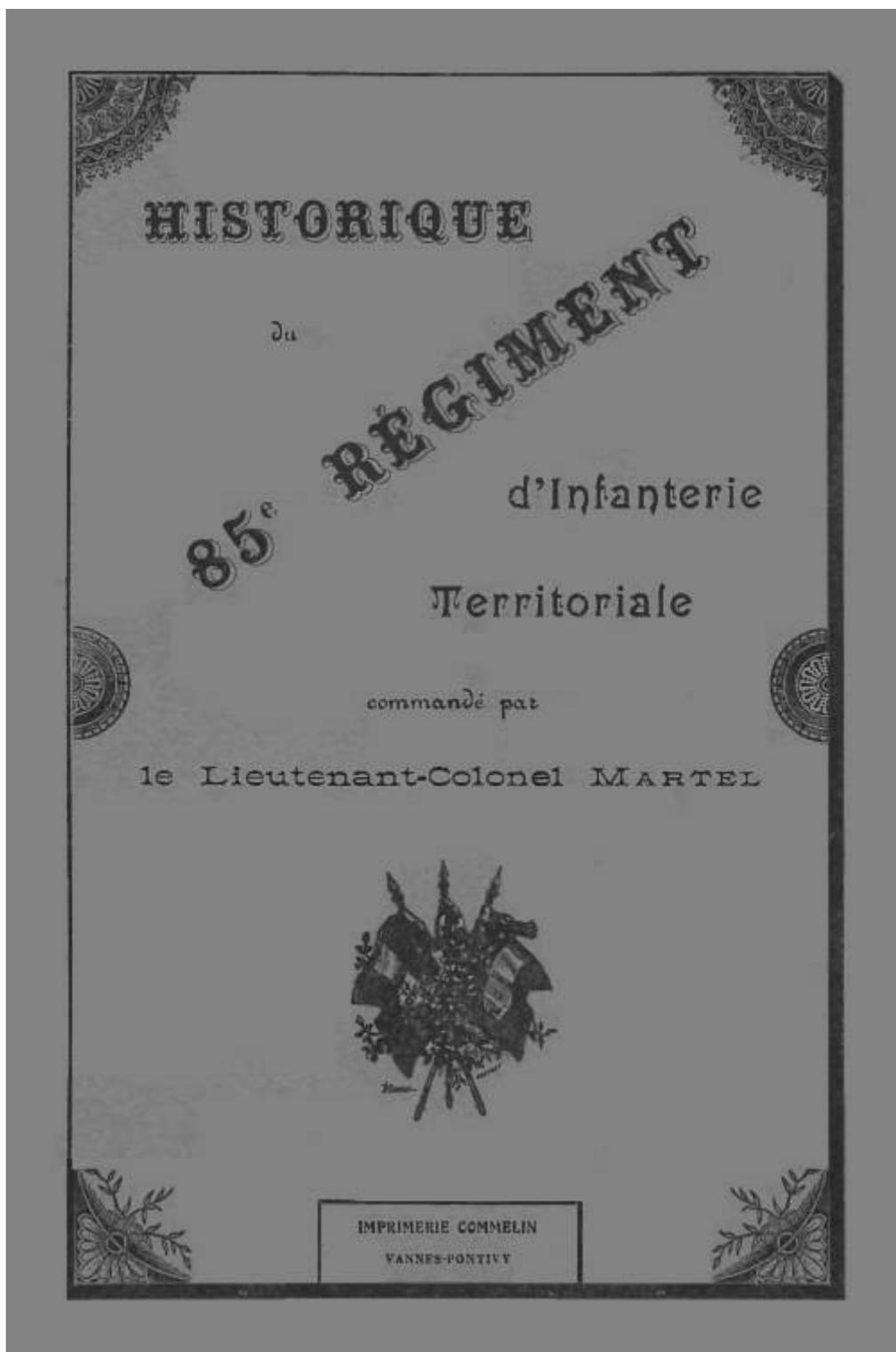


**Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale**  
Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy  
*numérisation : P. Chagnoux - 2013*



**Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale**  
Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy  
*numérisation : P. Chagnoux - 2013*

**HISTORIQUE**  
**DU**  
**85<sup>e</sup> RÉGIMENT**  
**D'INFANTERIE TERRITORIALE**

*commandé par*

**Le Lieutenant-Colonel MARTEL**



**IMPRIMERIE COMMELIN**

**Vannes – Pontivy**

**Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale**  
Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy  
*numérisation : P. Chagnoux - 2013*

**HISTORIQUE**

**DU**

**85<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE**

*commandé par Le Lieutenant-Colonel **MARTEL***

---

**MOBILISATION**

Le régiment est mobilisé à 4 bataillons et 1 compagnie H. R. à compter du 9<sup>e</sup> jour de la mobilisation (**10 août 1914**) pour les officiers, du 11<sup>e</sup> jour (**12 août 1914**) pour les gradés, des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> jours (**13 et 14 août**) pour la troupe.

Il est destiné au service des étapes (*Réserve des troupes d'étapes, aux Ordres du général directeur des services de l'arrière*) et doit être tenu prêt à être embarqué en chemin de fer le 15<sup>e</sup> jour de la mobilisation à partir de *minuit - 1 heure du matin*.

En raison de son affectation, le régiment ne doit recevoir *aucun matériel roulant, ni animal de bât*, par suite, ni train de combat, ni train régimentaire. Les hommes n'ont que les cartouches du sac (90 cartouches par homme). Le régiment n'est doté que d'un matériel incomplet, pas de mitrailleuses, ni de brancards, pas de téléphones, ses transports doivent être exécutés par des voitures de réquisition locale ou à dos d'hommes. Les chevaux de réquisition attribués au corps sont, seulement, des chevaux de selle.

Au départ de **Vannes**, le cadre « officiers » du régiment sera incomplet (2 officiers au maximum par compagnie) : les vides devront être comblés par des sous-officiers plus ou moins aptes. Tous les territoriaux ne seront pas encore incorporés.

***Dimanche, 16 août 1914*** (15<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

**COMPOSITION DU RÉGIMENT AU JOUR DE DÉPART**

**MARTEL**, lieutenant-colonel, chef de corps.

**THIÉBAUT**, capitaine adjoint, faisant fonctions de major.

**MICHEL** (Félix), lieut. à la C<sup>ie</sup> H. R., chef des téléphonistes.

E.-M. **COURTIER**, — porte-drapeau.

**PÉDRON**, — chargé des détails.

**TARDIVEL**, — officier d'approvisionn.

Dr **AUGÉ**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> Classe, chef de service.

**Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale**  
Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy  
*numérisation : P. Chagnoux - 2013*

1<sup>er</sup> BATAILLON

**PAUGAM**, chef de bataillon. Dr **MÉROP**, aide-major de 1<sup>re</sup> cl.  
Dr **BODOLEC**, médecin auxiliaire. Mar. des logis **DUCHESNE**, adjoint.  
1<sup>re</sup> comp., **GONZINI**, capitaine. **CASTAY**, lieutenant.  
2<sup>e</sup> — **SECOND**, — **MARION**, —  
3<sup>e</sup> — **BOUDARD**, — **PARMENTIER**, —  
4<sup>e</sup> — **BROCHET**, — **POMMEREUIL**, sous-lieutenant.

2<sup>e</sup> BATAILLON

**MICHEL** (François), chef de bat. Dr **SIGNORET**, aide-major de 1<sup>re</sup> cl.  
**ROY**, médecin auxiliaire. Mar. des logis **GERGÀUD**, adjoint.  
5<sup>e</sup> comp., **BONNEROT**, capitaine. **MARCHAIS**, lieutenant.  
6<sup>e</sup> — **TREMBLAY**, — **JEDLINSKY**, —  
7<sup>e</sup> — **MAES**, — **de VITTON**, —  
8<sup>e</sup> — **CRESTÉ**, lieut. commandant de compagnie (seul officier).

3<sup>e</sup> BATAILLON

**JOSEPH**, chef de bataillon. Dr **DUBOIS**, aide-major de 1<sup>re</sup> cl.  
**POULAIN**, médecin auxiliaire. Maréc. des logis **LAHAYE**, adjoint.  
9<sup>e</sup> comp., **BENOÎT**, capitaine. **Le DERFF**, lieutenant.  
10<sup>e</sup> — **GUÉNIFFEY**, — **Le BRETON**, —  
11<sup>e</sup> — **FOSSETTE**, — **JÉHANNO**, —  
12<sup>e</sup> — **LAUNAY**, — **Le GODEC**, —

4<sup>e</sup> BATAILLON

**ESTÈVE**, cap. 15<sup>e</sup> c., comm. prov. Dr **CHANCELLAY**, aide-major de 1<sup>re</sup> cl.  
**ROBLIN**, médecin auxiliaire. Maréchal des logis X..., adjoint.  
13<sup>e</sup> comp., **de GIBON**, capitaine. **TARDIVON**, lieutenant.  
14<sup>e</sup> — **BRIOTET**, lieut. comm. **MICHELET**, —  
15<sup>e</sup> — **COPUEN**, sous-lieut. (remp. le command. de compagnie).  
16<sup>e</sup> — **MORIN**, lieut. comm. **BAUCHEZ**, lieutenant.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

EFFECTIFS	SOUS-OFFICIERS	HOMMES de Troupe	CHEVAUX
État-maj., comp. H. R.	14	80	8
1 <sup>er</sup> bataillon	51	869 environ	7
2 <sup>e</sup> bataillon	46	851 environ	7
3 <sup>e</sup> bataillon	47	843 environ	7
4 <sup>e</sup> bataillon	51	808 environ	7
Totaux	209	3.451	36
Réglementaires	202	3.992	36

Nombre pouvant, selon les ressources, être augmenté de 4 sous-officiers par compagnie, soit en tout 266 sous-officiers, sous déduction d'autant d'hommes de troupe. Il manquait donc au départ de **Vannes**, sur les chiffres de l'effectif réglementaire : *34 officiers et environ 535 hommes de troupe.*

Départ en 4 trains dans la matinée du **dimanche 16 août** (15<sup>e</sup> jour de la mobilisation) entre minuit 57 et 5 heures du matin.

(Les heures de départ des trois derniers éléments ne peuvent plus être précisés, les renseignements ayant été brûlés lors de la reddition de la place de **Maubeuge**.)

Embarquement **gare de Vannes**, quai militaire.

Destination : **Compiègne**, où le régiment, *non embrigadé*, devra être rassemblé aux ordres du général directeur des services de l'arrière.

(Général **LAFFON de LADEBAT**, Q. G. à **Châlons-sur-Marne**).

Heure du départ du 1<sup>er</sup> élément (E.-M. et 1<sup>er</sup> bataillon) 0 h.57.

Itinéraire : **Nantes, Angers, Le Mans, Mortagne, Creil**.

Les 3 autres bataillons suivent d'heure en heure et constituent chacun un élément de transport.

### **Lundi, 17 août 1914** (16<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

Arrivée à **Compiègne** : 1<sup>er</sup> élément à 10 h.30, les autres dans la journée. Au fur et à mesure de leur arrivée, les éléments sont conduits dans les baraquements de fortune (bois et pré-larts de wagons) élevés, aménagés et pourvus de paille de couchage par les soins de la municipalité.

Le camp est établi sur « le terrain des fêtes » (hippodrome), à proximité du **confluent de l'Oise et de l'Aisne** ; les officiers sont logés dans des maisons avoisinantes.

Le matériel (bagages des officiers, cantines à vivres, caisses à comptabilité) est transporté sur des voitures de réquisition de la place.

Installation du cantonnement. Elle se poursuit assez tard dans la soirée.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

### **Mardi, 18 août 1914** (17<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

Amélioration de l'installation, travaux d'hygiène, établissement des feuillées nécessaires, etc... Ces travaux alternent avec des exercices et théories indispensables, aussitôt prescrits par le chef de corps pour la reprise en mains des territoriaux qui ne sont plus faits pour le service.

Le service médical du régiment est organisé et les médecins ont fort à faire pour passer les visites et donner leurs soins à de nombreux malades, dont plusieurs, atteints de crises épileptiformes et même de dérangement cérébral, doivent être hospitalisés. Installation d'une infirmerie pour traitement des affections légères.

Une attention particulière est apportée à la stérilisation de l'eau, selon les indications données par les autorités médicale et municipale de la place.

D'autres régiments territoriaux (parmi eux celui de **Compiègne**) sont, aussi, cantonnés aux alentours.

### **Mercredi, 19 août 1914** (18<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

Continuation de l'instruction. Réception d'un détachement de complément venant de **Vannes** (51 hommes, dont 1 sous-officier).

A 15 heures, présentation du drapeau et défilé.

### **Judi, 20 août 1914** (19<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

Continuation de l'instruction. Réception d'un détachement de complément venant de **Vannes** (81 hommes, dont 1 sous-officier).

### **Vendredi, 21 août 1914** (20<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

A la demande du chef de corps, le commandant d'armes autorise les unités du 85<sup>e</sup> territorial à exécuter quelques tirs au polygone ; les cartouches nécessaires sont perçues et les tirs doivent commencer le lendemain samedi.

A 13 heures, réception d'un ordre du général. directeur des services de l'arrière, transmis par note écrite de la place, fixant de nouvelles destinations pour les unités du régiment.

L'E.-M., la compagnie H. R. et 2 bataillons doivent s'embarquer en chemin de fer le lendemain, samedi, à destination de **Maubeuge**, et les deux autres bataillons à destination de **Laon**. Aucun rôle n'est défini à ces unités par la note de service reçue.

Le chef de corps désigne les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons pour **Maubeuge** et groupe les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> bataillons,

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

sous les ordres du commandant **JOSEPH**, pour la deuxième destination ; un officier des détails est choisi par cet officier supérieur et reçoit une avance de fonds de l'officier-payeur où régiment.

L'après-midi est, dès lors, consacrée aux préparatifs de départ.

Tout en ignorant le but de ce mouvement, le chef de corps, prévoyant un contact prochain avec l'ennemi, ordonne de compléter à 120 cartouches par homme, au moyen des munitions perçues pour les tirs, l'approvisionnement (90 cartouches par homme) alloué au départ de **Vannes** ; cet ordre a pour but d'obvier, dans une certaine mesure, au manque de trains de combat. Les dites munitions sont, placées par les hommes, partie dans le havresac, partie dans les cartouchières et étuis-musettes.

Dans la soirée, arrivée de **Vannes** d'un détachement de complément de 101 hommes, dont 1 sous-officier.

A partir de demain **samedi 22 août**, le régiment se trouvera scindé en 2 portions, lesquelles, par la force des événements, resteront totalement indépendantes l'une de l'autre, et le présent historique ne concernera plus que l'É.-M., la compagnie H. R. et les 2 premiers bataillons du 85<sup>e</sup> territorial.

### *Samedi, 22 août 1914* (21<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

Dès le matin, embarquement à **la gare de Compiègne** dans 4 trains (1 par bataillon) des bagages et des chevaux, puis, successivement, des unités.

Heures de départ. — Direction **Maubeuge** : 1<sup>er</sup> élément, 10 h.42, E.-M., compagnie H. R., 1<sup>er</sup> bataillon ; 2<sup>e</sup> élément, 12 h.32, 2<sup>e</sup> bataillon. — Direction **Laon** : 1<sup>er</sup> élément, 6 h.08, 3<sup>e</sup> bataillon ; 2<sup>e</sup> élément, 13 h.38, 4<sup>e</sup> bataillon.

A la gare, il nous est dit que ces deux derniers éléments seront probablement poussés de **Laon** sur **Mézières**.

Arrivée du 1<sup>er</sup> élément en **gare de Maubeuge** le même jour, vers 16 h.30.

Personne ne débarque, un officier supérieur de l'É.-M. du gouverneur (le lieutenant-colonel **CONSTANT**) remet au chef de corps l'ordre écrit d'aller cantonner à **Jeumont (gare frontière à 10 km. N.-E. de Maubeuge)** et de couvrir son cantonnement par des avant-postes, des coureurs ennemis étant signalés à proximité de la place, vers **Binche**, en **Belgique** (à 7 km. environ de la frontière franco-belge). Cet officier supérieur ajoute verbalement que la place est pleine de troupes et qu'il n'y a pas de cantonnement disponible pour nous y loger.

Le train pousse jusqu'à **la gare de Jeumont**, où le premier élément débarque vers 17 h.30.

A 18 heures, il est formé en rassemblement dans une pâture en face de la gare, la compagnie de jour (3<sup>e</sup>, capitaine **BOUDARD**) établit aussitôt un détachement de protection.

Nous ne possédons aucune carte et n'avons aucune connaissance du pays. Grâce à la complaisance d'un habitant de **Jeumont**, possesseur d'une automobile, le chef de corps peut faire une rapide reconnaissance de la région belge voisine, tandis que son adjoint va s'occuper du cantonnement à **Marbes-le-Château (5 km. N.-E. de Jeumont)**. Le chef de corps entre en liaison avec le général **SORDET**, commandant un corps de cavalerie française qui se replie devant l'ennemi ; il est environ 19 heures. Cet officier général confirme les renseignements reçus du gouverneur de **Maubeuge**,

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

l'ennemi avance avec rapidité ; les routes sont encombrées de convois en retraite et de Belges fuyant l'ennemi. Tous marchent au pas et sans aucun affolement.

A son retour à **Jeumont**, le chef de corps donne verbalement l'ordre au chef du 1<sup>er</sup> bataillon d'établir 2 compagnies en avant-postes, l'une au nord, l'autre au sud de **la Sambre**, à hauteur de l'entrée ouest du village belge d'**Erquelines** (long village à l'est de **Jeumont**). La compagnie **SECOND** (la 2<sup>e</sup>) est placée en grand'garde sur les hauteurs dominant au nord la rivière (G. G. n° 2). La compagnie **GONZINI** (la 1<sup>re</sup>), à **la corne est du bois sis à l'est de Jeumont** (sud de la rivière, G. G. n° 1). Ces deux compagnies sont conduites sur leurs emplacements par des gendarmes ou des douaniers, et c'est en pleine nuit, vers 19 h.30 à 20 heures, que le dispositif des petits postes et sentinelles doit être établi. La G. G. n° 2 fait également garder le pont sur lequel passe **la voie ferrée de Bruxelles, à l'ouest d'Erquelines**.

Les deux autres compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon ainsi que le 2<sup>e</sup> bataillon, débarqué à **Jeumont** également, vers 19 h.30, sont mis en cantonnement d'alerte dans une grande glacerie qui ne travaille plus et qui se trouve au N. de la voie ferrée, non loin de **la gare de Jeumont** et des **postes de la Sambre**.

A 20 h.30, le chef de corps est mandé par le général commandant une brigade de cuirassiers du corps de cavalerie **SORDET**, venue également en cantonnement au village de **Jeumont**. Cet officier général déclare que ses hommes et ses chevaux sont exténués, n'ayant, depuis 14 jours, cesser de manœuvrer et de se battre ; il demande, en conséquence, que son cantonnement soit protégé par nos avant-postes. Cette demande concorde avec les ordres reçus du gouverneur de **Maubeuge** et avec les dispositions déjà prises par le 1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial, dont les grand'-gardes couvrent les cantonnements de **Jeumont** vers l'est et le N.-E., et ont ordre de pousser leurs patrouilles aussi loin que la situation le permet, vers l'ennemi, les cavaliers ayant déclaré qu'aucun détachement de leur arme ne nous couvre plus de ce côté.

Dans la nuit, vers 23 h.15, réception d'un ordre écrit du gouverneur de la place prescrivant de garder d'une manière plus attentive **les ponts de la Sambre à Jeumont** (route et chemin de fer) que le service du génie de la place mine activement.

La compagnie **BROCHET** (4<sup>e</sup>) est chargée de cette mission, vers 23 h.30, et place des détachements de surveillance à chaque pont.

### *Dimanche, 23 août 1914* (22<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

Le matin, les grand'-gardes ne signalent aucun événement de nuit ; l'ennemi ne se fait pas voir. Mais les fugitifs belges sont de plus en plus nombreux et nous confirment que les Allemands occupent avec de grandes forces toute la région belge voisine : **Binche – Thuin - Charleroi**, etc..., et que des cavaliers uhlands patrouillent sur tout le front.

Vers 8 heures, relève des avant-postes par les unités du 2<sup>e</sup> bataillon en vue de les familiariser avec le terrain dans la journée. Les 2 compagnies de la réserve de ce bataillon sont postées aux **ponts de Jeumont** pour en renforcer la garde et être en mesure de manœuvrer, en cas de besoin, **au nord ou au sud de la Sambre**.

Le 1<sup>er</sup> bataillon rentre à la glacerie, où il reste en cantonnement d'alerte, prêt à intervenir.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

Le chef de corps se met, à **la gare de Jeumont**, en communication téléphonique avec l'état-major du gouverneur de **Maubeuge**, et lui rend compte de la situation plus que précaire du 85<sup>e</sup> territorial, en raison de son manque de moyen d'action.

La brigade de cuirassiers a quitté **Jeumont** dans la nuit.

Beaucoup de locomotives et de wagons belges, venant d'**Erquelines**, sont refoulés vers **la France**.

Vers 8 h.30, avis nous est donné, par le gouverneur, de l'arrivée prochaine à **Jeumont** d'un détachement *de la réserve générale de la place* (général de brigade **WINCKELMAYER**). Le chef de corps et le chef du 1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial vont se présenter à cet officier général, dès son arrivée à **la mairie de Marpent**, vers 9 h.

Après l'arrivée de ce détachement (345<sup>e</sup> régiment de réserve, 1<sup>er</sup> bataillon du 32<sup>e</sup> colonial, avec des batteries mobiles de 75 m/m) vers 10 heures, des unités du 345<sup>e</sup> régiment de réserve sont chargées de relever aux avant-postes le 2<sup>e</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial.

Conformément aux ordres écrits du gouverneur, l'É.-M., la compagnie H. R. et les 2 bataillons du 85<sup>e</sup> territorial doivent se rendre à **Marpent (2 km. S.-O. de Jeumont)** pour y cantonner, avec mission de garder **le pont de la Sambre** de cette localité, ainsi que **l'écluse qui se trouve en aval et à 800 m. N.-E. du pont**.

La compagnie **BROCHET** (4<sup>e</sup>), chargée de cette protection, prend les devants et va s'établir en position défensive au débouché N.-O. du pont (qui est barricadé) avec sa 1<sup>re</sup> section, sous-lieutenant **POMMEREUIL**, en petit poste, à **la cote 148 (N.-E. de Marpent)**, une demi-section (de la 2<sup>e</sup> section) en liaison à **la ferme « La Folie »** et l'autre demi-section (sergent-major **LETEUF**) à **l'écluse**. Ces fractions ont ordre de surveiller le terrain vers le nord et de se relier par des patrouilles avec la grand'garde n° 2 (**Erquelines**) des avant-postes de **Jeumont** ; *l'accès de l'écluse est formellement interdit*.

Vers 12 heures 30, l'É.-M., la compagnie H. R. et les trois autres compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon arrivent à Marpent et sont cantonnés dans une grande usine métallurgique (fabrique de matériel roulant de chemin de fer), à **proximité et au S.-O. du pont de Marpent**. Le 2<sup>e</sup> bataillon rejoint après sa relève aux avant-postes et cantonne deux compagnies dans l'usine où se trouve le 1<sup>er</sup> bataillon, les deux autres compagnies dans le village de **Marpent**, à proximité de la gare.

Dans le courant de l'après-midi, un officier de l'É.-M. du corps de cavalerie **SORDET** vient s'informer si le pont est bien gardé, et si l'on peut y traverser **la Sambre** en toute sécurité. Sur réponse affirmative, des éléments nombreux de ce corps de cavalerie (probablement une division entière [ ? ]) passent par le pont, entre 16 h.30 et 19 heures, allant au nord dans la direction de l'ennemi. Cette division de cavalerie est suivie de son artillerie divisionnaire ; artilleurs et montures sont fatigués.

Vers 11 h.30, la canonnade a commence à se faire entendre au loin, dans le nord, vers **Binche**.

**Lundi, 24 août 1914** (23<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

Aucun événement dans la nuit. Vers 7 h.30, le sous-lieutenant **POMMEREUIL**, chef du petit **poste de la cote 148**, rend compte à son capitaine qu'il aperçoit des éclatements d'obus dans la direction du N.-E., à quelques kilomètres de son poste d'observation ; *faute de carte, il ne peut préciser*

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

*l'endroit* : ce doit être vers **Binche** ou **Mons**.

Vers 8 heures, réception d'un ordre écrit du gouverneur de **Maubeuge** prescrivant au 85<sup>e</sup> territorial de se rendre dans la place, dès qu'il aura été relevé dans la garde du **pont de Marpent** et de **l'écluse** ; l'É.-M., la compagnie H. R. et le 1<sup>er</sup> bataillon doivent aller à **Pont-Allant (faubourg N.-E. de Maubeuge)**, en réserve du 4<sup>e</sup> secteur de la défense (secteur N.-E.), et le 2<sup>e</sup> bataillon à **Recquignies (village de la Sambre, à 5 km. est de Maubeuge)**, en réserve du 3<sup>e</sup> secteur (secteur est). Ces 2 secteurs sont séparés par **la route de Maubeuge – Pont-Allant – Assevent - Boussois**.

A 9 heures 30, la compagnie **BROCHET** est relevée, dans sa garde du pont et de l'écluse de **Marpent**, par la 7<sup>e</sup> compagnie du 224<sup>e</sup> régiment de réserve (groupe de divisions de réserve **VALABRÈGUE**), arrivée la veille d'**Avesnes**, au **S.-E. de Maubeuge**.

Rassemblement du régiment, à 9 h.45, au sud du pont.

Départ à 10 h.15. Itinéraire : **route de Recquignies** (où, à 11 h., s'arrête le 2<sup>e</sup> bataillon, qui passe aux ordres du commandant du 3<sup>e</sup> secteur), **pont de Boussois, Assevent**, champ de tir, où était installé le camp d'aviation de l'armée anglaise et où le 1<sup>er</sup> bataillon et la compagnie H. R. arrivent vers 12 h.30.

Là, le détachement doit s'arrêter pour laisser s'écouler le convoi de l'aviation anglaise, quittant en hâte les hangars du camp pour se replier vers l'ouest ; les avions prennent la voie de l'air.

Tandis que le chef de corps se rend chez le général commandant le 4<sup>e</sup> secteur (général **VILLE**) de l'armée du génie, logé au **faubourg de Mons**, cet officier général arrive, par une autre route, auprès de l'autre colonne, de sorte que le commandant **PAUGAM**, du 1<sup>er</sup> bataillon, reçoit directement ses ordres verbaux de cantonnement.

Arrivée au **Pont-Allant** à 11 h.30 ; *point de rassemblement désigné* : une grande prairie au centre de ce faubourg, à l'ouest et à proximité de la croisée des chemins qui le traversent.

Reconnaissance et préparation du cantonnement pendant que le 1<sup>er</sup> bataillon exécute, par ordre du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur, des exercices d'entraînement sur le champ d'aviation, de 15 heures à 18 heures.

A 18 h.30, installation au cantonnement.

Dans l'après-midi, réception d'un détachement de complément (63 hommes) arrivant de **Vannes** par **Compiègne**.

Quant au 2<sup>e</sup> bataillon, qui a fait halte à **Recquignies**, il reçoit, au début de l'après-midi, l'ordre de se rendre à **Rousies** et dans **le bois des Bons-Pères (2 km. 500 à l'est-de Maubeuge)**, où il restera en réserve du 3<sup>e</sup> secteur, sauf sa 5<sup>e</sup> compagnie (capitaine **BONNEROT**), qui doit aller à **Cerfontaine**, où elle demeurera plusieurs jours détachée aux ordres directs du commandant de ce centre de résistance et sera affectée à la garde de tranchées couvrant le village vers l'est.

Arrivée à **Rousies**, à 15 km. Installation immédiate au cantonnement.

En fait, les deux bataillons du 85<sup>e</sup> territorial sont, dès lors, séparés l'un de l'autre par **la Sambre**, dans des secteurs différents et sous les ordres de chacun des commandants de ces secteurs.

Conformément aux prescriptions du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur, le chef de corps aura, en toutes circonstances, à accompagner et à diriger son 1<sup>er</sup> bataillon. Il y aura donc lieu de considérer le 2<sup>e</sup> bataillon comme détaché à partir de ce jour.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

**Mardi, 25 août 1914** (24<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

Le 1<sup>er</sup> bataillon et la compagnie H. R. restent au **Pont-Allant**.

Travaux d'installation et d'hygiène du cantonnement.

Manœuvres de déploiement et d'assaut sur le champ d'aviation, matin et soir, durant trois heures, d'après les instructions du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur. Ces manœuvres sont complétées par quelques théories indispensables faites aux hommes par leurs officiers.

Toute la journée, le canon se fait entendre dans le nord et le sud de la place. Le son, au milieu duquel domine celui de l'artillerie lourde allemande, se déplace vers l'ouest. Le soir, **Maubeuge** semble nettement dépassé par l'ennemi ; le bruit circule que nos communications avec **la France** sont coupées.

La lueur des coups de canon continue à se refléter assez tard dans la nuit, sur les nuages, au loin, dans le sud-ouest de la place.

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

Le bataillon, réduit à 3 compagnies, reste en réserve près de **Rougies, au S.-O. du bois des Bons-Pères**.

A 13 h.45, il est envoyé un ravitaillement de la place à **Colleret (3 km. de Cerfontaine)** ; 5 à 600 bêtes y sont rassemblées sous la protection de la 6<sup>e</sup> compagnie (capitaine **TREMBLAY**).

Rentrée au cantonnement de **Rousies** à 18 heures.

**Mercredi, 26 août 1914** (25<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

Le matin, 3 heures de manœuvres d'assaut sur le champ de tir, en présence du général **VILLE**, commandant le 4<sup>e</sup> secteur.

Le soir, de 15 à 18 heures, ces manœuvres sont recommencées, conformément aux ordres de cet officier général, dont l'intention semble être de charger, éventuellement, le bataillon de contre-attaquer l'ennemi, mission pour laquelle nos territoriaux manquent d'entraînement.

La 3<sup>e</sup> compagnie (capitaine **BOUDARD**) détache, dans la journée, une demi-section à **la ferme du Grand-Camp-Perdu**, pour assurer la protection rapprochée du cantonnement et la liaison avec la défense du village d'**Élesmes**. Des troupes anglaises en retraite sont passées par là la veille (**25 août**) et y ont abandonné des vivres. L'officier d'approvisionnement n'arrive à réquisitionner qu'un grand chariot à 3 chevaux, long, lourd, difficile à manœuvrer, sur lequel sont chargées des caisses de cartouches de réserve délivrées par l'arsenal de **Maubeuge**. C'est tout ce que nous pouvons employer comme matériel roulant ; le reste a été pris, bien avant notre arrivée, par les corps et services de la place. Ce chariot, accompagnant le 1<sup>er</sup> bataillon dans ses prochains déplacements, sera plus un embarras qu'un aide, mais nous n'avons pas le choix.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

Le lieutenant **MICHEL**, avec les téléphonistes (sans appareils) de la compagnie H. R., est chargé du ravitaillement en munitions.

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

La 6<sup>e</sup> compagnie est envoyée aux travaux de deux batteries fixes du 3<sup>e</sup> secteur (batteries 24 et 25).

Les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies restent en réserve à **Rousies**, puis sont envoyées, à 14 h., à **Colleret**, pour compléter le ravitaillement entrepris la veille. Elles rentrent le soir, sans incident, à **Rousies**.

On continue à entendre de fortes canonnades au loin dans le S.-O., vers **le Cateau**.

Le soir, une proclamation du gouverneur, mise à l'ordre des troupes de la défense, *annonce que la place de **Maubeuge** est investie.*

On prend les *cantonnements d'alerte.*

De nombreux réfugiés belges sont enfermés avec nous ; parmi eux, de *nombreux espions* surveillent tout secrètement, et l'avenir nous prouvera que *l'ennemi est bien renseigné sur nos laits et gestes.*

**Jeudi, 27 août 1914** (26<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

Le matin, repos, vaccination générale à la demande du chef du service de santé.

Partir de 13 heures, travaux de mise en état de défense rapide des lisières N. et N.-E. du cantonnement de **Pont-Allant** (du faubourg de **Mons** au champ d'aviation), travaux prescrits par le général commandant le 4<sup>e</sup> secteur en vue de parer promptement à une attaque brusquée ou à une incursion de la cavalerie ennemie ; le bruit d'une attaque prochaine circule, en effet, de plus en plus ; des avions volent au-dessus de **Maubeuge** ; le feu des batteries de la défense est ouvert contre eux.

A 18 heures, suspension de ces travaux et rentrée aux cantonnements.

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

La 6<sup>e</sup> compagnie retourne aux travaux des batteries des 24 et 25. Les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies sont envoyées à **Cerfontaine**, également menacé d'une attaque. Le soir, la 8<sup>e</sup> compagnie (lieut. **CRESTÉ**) est placée en avant-poste à **l'angle N.-E. du bois des Bons-Pères**.

Les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> compagnies rentrent à **Rousies**.

La grosse artillerie allemande, établie, dit-on, sur des plate-formes bétonnées, préparées dès le temps de paix (sous prétexte d'installations industrielles) en territoire belge, dans la direction de **Rouvrois** et de **Noire-Bouteille (10 à 11 km. N.-E. de Maubeuge)**, commence dans la journée à bombarder les forts de cette zone. Sous nos yeux, d'énormes masses de terre et de maçonnerie volent en l'air au **fort de Boussois**, sur lequel les projectiles ennemis arrivent avec une stupéfiante précision.

Nos batteries répondent de leur mieux ; sont-elles efficaces ? En tout cas, le tir de l'ennemi n'en continue pas moins.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

**Vendredi, 28 août 1914** (27<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

Le bataillon et la compagnie H. R. sont alertés par le général commandant le 4<sup>e</sup> secteur à 2 heures du matin.

Rassemblement au point désigné (centre du cantonnement), la compagnie H. R. garde le drapeau et les munitions dans la cour de son cantonnement, contigu au point de rassemblement du bataillon.

La nuit s'écoule sans incident et à 5 heures l'alerte prend fin.

De 6 à 8 heures, manœuvre sur le champ de tir.

L'après-midi, de 13 h. à 18 h., continuation et perfectionnement des travaux de défense du cantonnement commencé la veille.

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

Les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> compagnies sont envoyées aux travaux des batteries de défense du 3<sup>e</sup> secteur.

A 18 heures, la 6<sup>e</sup> compagnie (capitaine **TREMBLAY**) relève la 8<sup>e</sup> compagnie aux avant-postes de **l'angle N.-E. du bois des Bons-Pères**.

Le bombardement des forts et ouvrages de 1<sup>re</sup> ligne des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secteurs continu. La zone de feu nous paraît être limitée, pour le moment, **du fort des Sarts, au nord, à celui de Cerfontaine (fort Rostaing), au sud**. Les ravages des projectiles allemands sont énormes, notamment sur **le fort de Boussois**.

**Samedi, 29 août 1914** (28<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

Le matin, de 6h. à 9 h., manœuvres aux abords du cantonnement.

L'après-midi, à 13 h., le bataillon va entreprendre des travaux complémentaires de défense du **Pont-Allant, sur la route d'Élesmes, vers la cote 151**.

A 16 heures, rentrée au cantonnement.

Le général commandant le 4<sup>e</sup> secteur vient d'envoyer au chef de corps l'ordre écrit de se porter, avec son 1<sup>er</sup> bataillon, un peu en avant d'**Assevent**, pour parer à une attaque ennemie pouvant se produire sur la direction **Boussois - Assevent**, et la repousser, le cas échéant.

*Exécution.* — Le bataillon, ayant mangé rapidement avant de partir (car il ne pouvait être ravitaillé que par des corvées d'hommes), arrive à **Assevent** à 17 h.30 et est placé en position d'attente derrière des haies, à hauteur du château (lisière est du village) ; les compagnies : 3<sup>e</sup> à droite, 2<sup>e</sup> au centre, 4<sup>e</sup> à gauche, 1<sup>re</sup> en réserve, sur la route, à 300 mètres en arrière avec le chariot à munitions. Bien que couvert en avant par le centre de résistance de **Boussois**, très éprouvé par le bombardement, et par **la ferme l'Épinette (cote 152 au N.-O. de Boussois)**, organisée défensivement et soutenue par 3 batteries fixes, le bataillon détache à 500 mètres en avant 2 petits postes de liaison, un sur **le chemin de l'Épinette**, l'autre à **la fabrique de glaces (croisée de routes**

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

**venant de Boussois**). Des unités du 145<sup>e</sup> régiment d'infanterie, avec le colonel **STRASSER**, arrivent également à **Assevent** dans la soirée.

Les hommes dorment sur place (étant en 2<sup>e</sup> ligne), équipés et armés, et la nuit se passe sans incident, l'ennemi n'attaque pas.

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

Le matin, les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies achèvent des travaux défensifs à **la lisière est du bois des Bons-Pères**.

A 18 h., la 7<sup>e</sup> compagnie (capitaine **MAËS**) est envoyée en avant-poste à **l'est du pont d'Asseyent**, sur **la rive N. de la Sambre**, elle entre en liaison avec la compagnie de droite du 1<sup>er</sup> bataillon (la 3<sup>e</sup>, capitaine **BOUDARD**).

A la même heure, les 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies vont bivouaquer dans et près **la tranchée du Diable**, à **l'ouest de Cerfontaine**.

*Dimanche, 30 août 1914* (29<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

Dans la nuit, des schrapnells sont tombés sur **Assevent**, notamment à la patte d'oie, ouest de ce village ; le matin, quelques obus percutants arrivent aussi, auprès et devant le front du 1<sup>er</sup> bataillon ; personne n'est atteint.

**Le fort de Boussois** est toujours bombardé avec violence et précision, ses défenseurs sont impuissants.

Après avoir passé la nuit et la matinée en position d'attente, le chef de corps reçoit du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur l'ordre écrit de ramener son 1<sup>er</sup> bataillon au cantonnement d'alerte du **Pont-Allant**, où il arrive à 13 h. ; les hommes peuvent manger.

L'après-midi, de 15 à 18 h., travaux de défense en avant du **Pont-Allant**, vers **Élesmes**.

A 19 h.30, *alerte*. Rassemblement du 1<sup>er</sup> bataillon. Le chef de corps reçoit l'ordre écrit du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur de conduire ce bataillon aux **tranchées de la ferme l'Épinette**, organisée défensivement (**cote 152, N.-O. de Boussois**), où il arrive vers 22 heures.

Deux autres bataillons, le bataillon **DUPUY** (2<sup>e</sup> territorial) et le bataillon **de SAINTE-FOY** (4<sup>e</sup> territorial), y sont également rassemblés.

Le bataillon **PAUGAM** (1<sup>er</sup> du 85<sup>e</sup> territorial), dont la marche a été jalonnée par l'éclatement rapproché de plusieurs projectiles ennemis (en particulier à **Assevent** et au **Champ de Tir**), qui ne lui ont causé aucune perte, est formé en position d'attente à **l'ouest et contre la ferme de l'Épinette**. La 3<sup>e</sup> compagnie (capitaine **BOUDARD**) et la 1<sup>re</sup> section de la 4<sup>e</sup> compagnie (sous-lieutenant **POMMEREUIL**) sont postées aux tranchées est de la ferme, qui forme un rentrant de la 1<sup>re</sup> ligne de défense de la place, appuyé, au sud, au centre de résistance de **Boussois**, et, au nord, à un ouvrage d'infanterie (tranchées et fils de fer) récemment élevé à l'intersection des chemins : **Élesmes**, **Cerise du Fagnet** et **l'Épinette**, **Vieux-Reng**, ce dernier ouvrage a été appelé ouvrage du **Fagnet**.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

Le reste du bataillon, qui est aussi en 1<sup>re</sup> ligne, couche sur place, massé derrière la ferme.

Trois batteries de position appuient à proximité de la ferme cette organisation. Le général commandant le 4<sup>e</sup> secteur est présent, son attention est de faire contre-attaquer par les trois bataillons territoriaux l'ennemi, au cas où celui-ci attaquerait **Boussois**.

Un brouillard intense couvre toute la campagne.

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

La 6<sup>e</sup> compagnie (capitaine **TREMBLAY**) et la 8<sup>e</sup> compagnie (lieutenant **CRESTÉ**) restent à la **tranchée du Diable**, le matin du **30 août**, tandis que la 7<sup>e</sup> compagnie (capitaine **MAËS**) rentre d'**Assevent** vers 7 heures et va se reposer à **Rousies**.

A 11 heures, après le repas, cette compagnie est renvoyée à sa position de la nuit précédente (**au N.-E. du pont d'Asseyent**) où elle est mise sous les ordres du chef de bataillon **ROCHE**, du 145<sup>e</sup> R. I.

Après la soupe du soir, la 8<sup>e</sup> compagnie quitte le **Diable** pour aller occuper la **tranchée est du bois des Bons-Pères**.

La nuit se passe sans incident, en tirs réciproques d'artillerie. L'ennemi continue le bombardement des forts, nos trois batteries de **l'Épinette** exécutent un tir de barrage ininterrompu sur les terrains en avant de **Boussois** et sur la **zone Grand-Reng, Vieux-Reng**, de 22 heures à 3 heures du matin (**31 août**).

L'infanterie ennemie ne se fait pas voir.

*Lundi, 31 août 1914* (30<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

Le bataillon n'a pas eu à intervenir.

Le brouillard dure une grande partie de la matinée et gêne nos patrouilles, dont une envoyée par le bataillon du 4<sup>e</sup> territorial est, par méprise, accueillie à coups de fusils à son retour, un caporal chef de patrouille est tué et quelques hommes blessés. La canonnade continue intense de la part de l'ennemi ; le **fort de Boussois** est toujours vivement bombardé. Notre position est mal repérée car nous ne recevons que quelques obus de 77 allemands, qui ne nous font pas de mal.

Toutefois, comme notre concentration pourrait devenir dangereuse, le bataillon est, à l'aube, formé en colonnes ouvertes à grands intervalles et couché sur un terrain plat et découvert (le seul à notre disposition) à l'ouest de la ferme ; seule, la 3<sup>e</sup> compagnie reste aux tranchées, en avant de cette position.

L'ennemi ne se montrant pas, le général commandant le 4<sup>e</sup> secteur donne, vers 9 h.30, au 1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial, l'ordre verbal de rentrer à **Pont-Allant**. Arrivé à la butte de tir, contre-ordre du général : le bataillon doit revenir sur ses pas pour occuper défensivement les talus de la route encaissée (**d'Asseyent à Élesmes**), il est environ 10 heures.

A 10 h.40, la compagnie **BROCHET** (4<sup>e</sup>) est poussée **au S.-E. D'Élesmes** et déployée vers la **cote 140**, face au N.-E. Des obus ennemis arrivent sur nos emplacements, mais n'occasionnent aucune perte. À notre droite sont également postées deux compagnies du 31<sup>e</sup> colonial de réserve et une

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

compagnie du 145<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

A 18 heures, réception par écrit de l'ordre du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur prescrivant la rentrée du 1<sup>er</sup> bataillon au cantonnement de **Pont-Allant**, où sont tombés, en notre absence, quelques obus, dont certains, de gros calibre, ont produit de sérieux entonnoirs.

Les hommes peuvent se reposer de leurs deux nuits passées sur le terrain en alerte.

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

La 6<sup>e</sup> compagnie (capitaine **TREMBLAY**) reste au **Diable**, la 7<sup>e</sup> compagnie (capitaine **MAËS**) est en cantonnement d'alerte à **Assevent**, la 8<sup>e</sup> compagnie (lieutenant **CRESTÉ**) à **Rousies** dans la journée, puis, le soir, dans **la tranchée est du bois des Bons-Pères**, où elle passe la nuit. Rien à signaler.

### *Mardi, 1<sup>er</sup> septembre 1914* (sortie de la garnison)

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

Après une nuit de repos au cantonnement d'alerte, les compagnies sont conduites aux travaux de défense du **nord de Pont-Allant (cote 151)**.

A 11 h.30, alerte, rassemblement du bataillon, qui doit prendre part à *une sortie de la garnison* vers **Boussois – Grand-Reng – Vieux-Reng - Villers-Sire-Nicole** (4<sup>e</sup> secteur de la défense) pour démolir la batterie des gros calibres qui bombardent le camp retranché depuis le **27 août**. Le bataillon opérera à l'aile gauche de cette sortie.

Ordre écrit reçu, à ce moment, par le chef de corps, du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur :

Se porter, avec le 1<sup>er</sup> bataillon (commandant **PAUGAM**) du 85<sup>e</sup> territorial, le bataillon (environ 300 hommes) des douaniers de **Mairieux** (commandant **LAURENT**), qu'on prendra au passage, et 2 sections du 10<sup>e</sup> bataillon territorial du génie (capitaine **LEDANOIS**), qui rejoindront à **Bersillies**, munies d'outils de destruction et d'explosifs, à l'attaque du village de **Villers-Sire-Nicole**, tenu par l'ennemi.

Itinéraire : **faubourg de Mons, Mairieux, Bersillies**,

Sortir des lignes à 13 h.30. Attaquer à 14 heures.

En cas de réussite,, poursuivre l'ennemi, détruire ses défenses et démolir le clocher qui leur sert d'observatoire.

A **Bersillies**, où le bataillon **PAUGAM** ainsi que les douaniers, qui ont suivi à **Mairieux**, arrivent vers 13 heures, les renseignements verbaux reçus du commandant du génie **WIART**, commandant le centre de résistance, et du capitaine d'artillerie commandant le *fort voisin*, ne laissent aucun espoir de pouvoir déboucher par la route directe, fortement canonnée, comme le fort auquel elle touche, par l'artillerie allemande, pas plus que par le chemin du ravin (**moulin de la Salmagne**), garni de mitrailleuses ennemies. Le terrain au N. de **la ferme du Sart** (organisée défensivement, reliée par un réseau de fil de fer avec le fort et appuyée par une batterie fixe) offre, au contraire, un espace découvert, il est vrai, mais où l'on peut manœuvrer. C'est ce débouché qui est choisi pour notre attaque qui doit être préparée par de l'artillerie.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

En conséquence, le détachement, que les deux sections territoriales du génie ont rejoint à **Bersillies**, est porté à **la cote 152**, à l'abri des pentes nord du ravin et y est établi en position d'attente, protégé par une compagnie du 4<sup>e</sup> territorial qui, avec une mitrailleuse, occupe les défenses de **la ferme de Sart**. Là, nous devons attendre que notre attaque ait été préparée, *or cette préparation n'aura pas lieu, nous ne savons pour quel motif*, l'artillerie qui doit la faire *n'étant pas aux ordres du lieutenant-colonel* du 85<sup>e</sup> territorial commandant le détachement, de sorte que notre attaque va se trouver devant les intacts défenses élevées à la lisière du village de **Villers-Sire-Nicole** et garnies de mitrailleuses par les Allemands qui l'occupent.

La batterie fixe n° 39, établie à **la cote 152**, n'est pas orientée pour tirer sur ce village et doit se borner à arroser de projectiles le terrain qui est à l'est de **Bettignies** et **Villers-Sire-Nicole**, où un parti allemand s'était récemment retranché avec des mitrailleuses, mais qui avait dû devenir intenable pour lui.

De **la ferme du Sart**, le terrain descend en pente douce vers **Villers-Sire-Nicole** et n'offre aucun défilement, ni aucun abri. Le tir des défenseurs et des mitrailleuses du village, que contre-bat seule la mitrailleuse unique à notre disposition (celle de **la ferme du Sart**), aura toute liberté d'action. Il n'en faut pas moins exécuter l'ordre reçu..

En conséquence, le lieutenant-colonel **MARTEL**, commandant le détachement d'attaque, donne les ordres ci-après :

1° Au bataillon **PAUGAM** de se déployer à grands intervalles, face à notre objectif, sa droite appuyée aux défenses de **la ferme du Sart** ; la 4<sup>e</sup> compagnie (capitaine **BROCHET**) est gardée en réserve, derrière les défenses de la ferme ;

2° Au bataillon **LAURENT** (250 à 300 douaniers) d'opérer la reconnaissance de **Bettignies** et des abords de **la ferme Desse**, au N. de notre position de déploiement, puis de se rabattre sur **Villers-Sire-Nicole** et d'aller se placer en soutien sur la gauche du bataillon **PAUGAM** ;

3° Aux deux sections du génie, de se tenir, avec la compagnie de réserve, aux ordres du commandant de l'attaque.

Vers 15 heures, l'exécution de ces mouvements est achevée, les compagnies déployées sont en tirailleurs, à deux pas, à droite, la 2<sup>e</sup> compagnie (capitaine **SECOND**), à sa gauche, la 1<sup>re</sup> compagnie (capitaine **GONZINI**), plus à gauche, la 3<sup>e</sup> compagnie (capitaine **BOUDARD**) doit prononcer un mouvement débordant vers le nord du village. Ce mouvement, soutenu par les douaniers, qui n'ont rien trouvé dans leur reconnaissance, est habilement exécuté et empêchera, par sa menace, l'ennemi de contre-attaquer.

Notre attaque est aussitôt reçue par un tir des plus nourris de l'ennemi, bien abrité derrière les défenses intactes et de ses mitrailleuses, dont deux ou trois sont en batterie dans le clocher du village.

Le commandant **PAUGAM** fait partir des patrouilles en avant du front des compagnies, elles sont bien tôt arrêtées par le tir de l'ennemi et s'aplatissent sur le sol.

Au-dessus d'elles, les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies, vigoureusement commandées, ouvrent le feu, l'ennemi répond par un tir intense. L'attaque progresse péniblement, en rampant, sous l'énergique impulsion du commandant **PAUGAM** qui, spécialement visé par les tireurs ennemis, montre à tous un bel exemple de bravoure et de mépris du danger ; elle s'avance ainsi jusqu'à 150, à 200 mètres de l'ennemi. Malheureusement, plusieurs hommes restent en route ; le lieutenant **MARION** tombe

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

mortellement blessé un des premiers, son capitaine **SECOND** est grièvement blessé à la tête, et la compagnie n'a plus d'officiers.

Par suite du manque de troupes de choc, l'assaut ne peut être donné ; nos territoriaux, qui ont la baïonnette au canon, demeurent impuissants devant la solidité des défenses ennemies ; tout homme qui essaie de se lever est infailliblement abattu par les tireurs ennemis. L'attaque est clouée au sol, mais elle retient sur ce point l'ennemi, pendant que les colonnes principales opèrent.

Nous sommes sans liaison avec la colonne qui est à notre droite (31<sup>e</sup> colonial de réserve, 345<sup>e</sup> régiment de réserve, avec deux batteries de 75 m/m et 1 peloton de cavalerie) et qui prononce son attaque sur le village de **Vieux-Reng**.

Le lieutenant-colonel rend compte, par écrit, au général commandant le 4<sup>e</sup> secteur de cette situation, vers 16 h.30, pendant que, sur son ordre, le détachement du génie, muni de pelles et de pioches, élève rapidement, une tranchée **au N.-O. de la ferme du Sart**, sous le feu de l'ennemi, pour servir à la protection d'un repli éventuel du bataillon **PAUGAM**, dont les munitions s'épuisent et ne peuvent être renouvelées. Le capitaine **LEDANOIS** a fait connaître qu'il n'avait avec lui aucun explosif, tous ceux de son centre ayant été emportés par le détachement accompagnant la colonne d'attaque partie de **Boussois**.

A 17 h.30, réception d'un ordre écrit du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur prescrivant de rompre le combat et de nous replier sur **Mairieux**, en raison de l'insuccès des attaques principales.

Nous avons appris un peu plus tard que la colonne opérant à notre droite, vers **Vieux-Reng**, décimée par le feu de l'artillerie et des mitrailleuses allemandes, n'avait pu dépasser **le ravin de la Trouille**.

La 4<sup>e</sup> compagnie (capitaine **BROCHET**), en réserve, est aussitôt déployée au **nord de la ferme Le Sart**, tandis que les deux sections du génie restent derrière la tranchée qu'ils ont élevée.

L'ordre de repli par échelons est transmis au commandant **PAUGAM** et aux douaniers. Les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies, sous l'excellente direction du chef de bataillon et du capitaine **GONZINI** (1<sup>re</sup> compagnie), se retirent, homme par homme, derrière la compagnie de réserve, les douaniers suivent le mouvement. La 3<sup>e</sup> compagnie (capitaine **BOUDARD**), la plus éloignée vers le nord, se retire la dernière, efficacement protégée par la 4<sup>e</sup> compagnie (capitaine **BROCHET**) dans cette délicate opération.

L'ennemi ne fait que quelques simulacres de poursuite, mais n'insiste pas. Les unités, peu à peu rassemblées, prennent la direction de **Mairieux**, où le 1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial est réuni vers 19 h.30.

Retour à **Pont-Allant** à 20 h.30.

L'insuccès de la sortie est dû au feu écrasant de l'artillerie allemande (lourde et de campagne) et de ses mitrailleuses nombreuses et bien postées. Cependant, grâce aux habiles dispositions prises par les officiers et gradés, nos pertes sont relativement peu élevées (voir l'état modèle A ci-après, page 31).

Après le combat le docteur **AUGÉ**, chef de service, aidé de deux médecins du 1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial, a dû aller procéder, en pleine nuit, avec des moyens rudimentaires, au relèvement des blessés, non sans avoir essuyé, à plusieurs reprises, des coups de feu des tireurs ennemis.

Le capitaine **SECOND** était dans le coma ; le corps du lieutenant **MARION** et ceux de 3 ou 4 tués

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

ont pu être recueillis, mais un certain nombre d'hommes, portés comme disparus, n'ont pu être retrouvés ; vraisemblablement c'étaient des tués perdus au milieu des broussailles et enterrés plus tard par les Allemands.

Le convoi n'est arrivé à **Pont-Allant** qu'à une heure du matin et le docteur **AUGÉ** a, aussitôt, rendu compte au chef de corps du résultat de ses recherches.

Tous, en cette dure journée, ont fait preuve d'une remarquable bravoure et d'une conscience louable de leurs devoirs.

Le soir même des états de propositions sont remis au lieutenant-colonel commandant le 85<sup>e</sup> territorial.

Les lieutenants **PARMENTIER** et **CRESTÉ** sont proposés pour capitaines.

Le sous-lieutenant **POMMEREUIL** pour lieutenant.

Tous les sous-officiers détenteurs du brevet de chef de section sont proposés pour sous-lieutenants.

Ces propositions sont transmises par le lieutenant-colonel **MARTEL** à M. le général gouverneur de **Maubeuge**, elles ne seront pas régularisées, quoique ayant été annoncées verbalement par M. le général commandant le 4<sup>e</sup> secteur.

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

Ce bataillon, qui n'a pas pris part à notre sortie, conserve les mêmes dispositions que la veille (**31 août**). A 19 h., la 8<sup>e</sup> compagnie (lieutenant **CRESTÉ**) retourne de **Rousies** au **bois des Bons-Pères**).

*Mercredi, 2 septembre 1914* (32<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

Repos au cantonnement d'alerte du **Pont-Allant**, travaux de propreté, recensements des compagnies, réapprovisionnement en munitions.

Au cours de la journée, notre cantonnement, que l'ennemi doit connaître, reçoit des projectiles d'artillerie (77 m/m et lourds), nos emplacements doivent être modifiés et resserrés.

La 2<sup>e</sup> compagnie, qui a perdu ses deux officiers, passe sous le commandement du lieutenant **PARMENTIER** (3<sup>e</sup> compagnie), officier calme et énergique, qui a fait ses preuves les jours précédents, notamment au combat de la veille. (Le lieutenant **PARMENTIER** a été proposé la veille pour capitaine.)

Le sous-lieutenant **POMMEREUIL** (de la 4<sup>e</sup> compagnie) est détaché au service de la 3<sup>e</sup> compagnie, dont le capitaine **BOUDARD**, atteint de rhumatismes, a besoin d'être secondé.

Les compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon sont à peu près réduites à 1 officier chacune.

Le chef de corps établit des propositions en faveur des militaires qui se sont distingués dans le combat du **1<sup>er</sup> septembre**. La reddition prochaine de la place les empêchera d'aboutir, *malheureusement pour les intéressés très méritants*.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

Le matin, la 7<sup>e</sup> compagnie (capitaine **MAËS**) est portée d'**Assevent** aux défenses de **Boussois**. A 12 h.30, la 8<sup>e</sup> compagnie (lieutenant **CRESTÉ**) la remplace au **château d'Assevent** et passe aux ordres du lieutenant-colonel commandant le 1<sup>er</sup> territorial.

La 6<sup>e</sup> compagnie (capitaine **TREMBLAY**) est toujours à **la tranchée du Diable**.

*Jeudi, 3 septembre 1914* (33<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

A 6 h.30, les compagnies sont conduites aux travaux de défense au **nord du Pont-Allant (cote 151)**.

Vers 10 h., le chef de corps reçoit, sur le lieu des travaux, l'ordre écrit du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur lui prescrivant de se porter immédiatement sur **Mairieux**, en passant par **le faubourg de Mons** et **Les Passes**, où son 1<sup>er</sup> bataillon prendra la suite du 4<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> territorial (commandant **de SAINTE-FOY**), lequel retourne dans **les prairies du ravin sud de Mairieux**, où il a déjà passé la nuit précédente. Ce ravin très ouvert dans la direction de l'ennemi, est fouillé par l'artillerie allemande.

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial (commandant **PAUGAM**) a pour mission de remplacer à **Mairieux** les douaniers du commandant **LAURENT**, envoyés à **Bersillies** en soutien des défenseurs de ce centre très éprouvé (le 3<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> territorial, commandant **ROUZÉ**) et de reprendre **la ferme organisée du Sart** (d'où est partie notre attaque du **1<sup>er</sup> septembre**), au cas où l'ennemi viendrait à s'en emparer (éventualité qui ne se produira pas pour le moment).

Les deux bataillons se portent sur leurs emplacements par cheminement aussi défilé que possible et s'établissent, vers 10 h.45, en position d'attente : le bataillon **de SAINTE-FOY** dans **le ravin sud de Mairieux**, où il se forme en colonnes ouvertes et doit souvent manœuvrer pour éviter le tir des gros projectiles allemands, qui creusent de grands entonnoirs de 10 à 12 m. de diamètre, 6 à 7 m. de profondeur ; le bataillon **PAUGAM** (1<sup>er</sup> du 85<sup>e</sup> territorial) à **Mairieux**, où il place sa 2<sup>e</sup> compagnie dans les tranchées sommaires établies dans le cimetière, face à **Bersillies** (N.-E. du village), sa 1<sup>e</sup> compagnie en crochet défensif, derrière de simples haies, face au **moulin de l'Hôpital (600 m. nord d'Élesmes)**, ses 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies en réserve derrière les maisons et abris de la sortie ouest de **Mairieux**, qui reçoit aussi de temps en temps des projectiles ennemis.

La journée et la nuit suivante se passent sur ces positions, sous le bombardement, qui ne cause que des dégâts matériels au village. Nous n'avons pas à intervenir.

Quelques « auxiliaires d'artillerie », vieux territoriaux armés d'un fusil, occupent **la lisière N. de Mairieux**, et, seule, une section de deux mitrailleuses, servie par des douaniers, est postée dans l'angle N. du cimetière pour battre le chemin qui mène de **Mairieux** à **Bersillies**.

Nous sommes ici en 2<sup>e</sup> ligne, couverts en avant par la ligne des défenses de la place, constituée dans cette portion du 4<sup>e</sup> secteur (1<sup>re</sup>) par le centre de résistance de **Bersillies** (commandant du génie **WIART**) avec le bataillon **ROUZÉ**, du 4<sup>e</sup> territorial, **la ferme organisée du Sart**, **le fort de Bersillies** (déjà au 3/4 démoli), **l'ouvrage semi-permanent d'infanterie de la Salmagne** et **la ferme organisée de la Salmagne**. Quatre batteries de position appuyaient cette 1<sup>re</sup> ligne, mais elles

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

ne comptent plus à présent, en raison du bombardement qui dure depuis plusieurs jours déjà.

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

La compagnie **MAËS** (7<sup>e</sup>) est ramenée de **Boussois** à **Rousies**.

Après la soupe du matin, elle est reportée en réserve au **Diable**, derrière la compagnie **TREMBLAY** (6<sup>e</sup>).

*Vendredi, 4 septembre 1914* (34<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial reste sur sa position tandis que le 4<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> territorial, qui a passé 2 nuits consécutives sur le terrain, est ramené à son cantonnement d'alerte du **faubourg de Mons**, qui est très rapproché et où un ordre peut rapidement le toucher.

Vers 7 h.50, le commandant **PAUGAM** (1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial) envoie la 4<sup>e</sup> compagnie (capitaine **BROCHET**), soutenue à 200 mètres en arrière par la 1<sup>re</sup> compagnie (capitaine **GONZINI**), en reconnaissance vers **la ferme organisée de la Salmagne**. En effet, cette ferme était défendue par une fraction du 4<sup>e</sup> territorial appartenant au bataillon **ROUZÉ**, fraction qui s'est repliée sous la pression de l'ennemi ; un détachement de douaniers, envoyés de **Bersillies** pour la remplacer, vient d'être reçu par le feu meurtrier des Allemands, qui, maîtres de la ferme, en ont retourné les défenses contre nous et les ont garnies de mitrailleuses ; ce détachement est décimé et rejeté sur **Bersillies** et **Mairieux**, où nous voyons arriver une partie avec plusieurs blessés.

Le capitaine **BROCHET** a ordre de s'avancer le plus près possible de la ferme, d'évaluer dans la mesure du possible l'effectif des troupes ennemies qui l'occupent et de rechercher l'emplacement des batteries allemandes voisines.

La 4<sup>e</sup> compagnie se met aussitôt en marche en ligne de sections par deux à 20 pas précédée d'une demi-section en pointe (sergent **LANOË**) ; direction : **le moulin de l'Hôpital**.

La 1<sup>re</sup> compagnie suit, dans la même formation, à 300 mètres, sous le tir de l'artillerie ennemie, qui rend cette marche, dans des marais, pénible et très difficile ; la reconnaissance parvient au **moulin de l'Hôpital**.

Il est environ 9 heures, un projectile renverse le capitaine **BROCHET**, qui n'est que légèrement blessé. A ce moment, le sergent **LANOË**, qui a conduit sa pointe avec sang-froid et intelligence, rend compte que la ferme est occupée par un fort parti ennemi (au moins un bataillon) et qu'une batterie est en position près de l'entrée. La reconnaissance a atteint son but et les deux compagnies, sous le commandant du capitaine **BROCHET**, sont ramenées à **Mairieux**, où elles arrivent vers 9 h.30, suivies par le tir de l'artillerie allemande, qui atteint alors **Mairieux**.

A 11 h.30, le lieutenant-colonel du 85<sup>e</sup> territorial, qui n'a pas quitté son 1<sup>er</sup> bataillon, reçoit par écrit, du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur, l'ordre de reprendre à l'ennemi **la ferme de la Salmagne** (de concert avec le bataillon **CHAILLOT**, du 145<sup>e</sup> R. I., qui, à notre droite, défend le village de **Élesmes**).

Nous ignorons, quant à nous, s'il y a eu préparation d'artillerie, sans laquelle l'ordre reçu serait inexécutable, comme l'a été notre attaque du **1<sup>er</sup> septembre**.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

Le bataillon **de SAINTE-FOY** est aussitôt rappelé à **Mairieux** par le lieutenant-colonel, qui donne au commandant **PAUGAM**, de son 1<sup>er</sup> bataillon, l'ordre d'exécution. Ce bataillon prend la formation de combat et, sous le feu de l'artillerie allemande, se dirige vers **la Salmagne**, par **le ravin des Marais**. En tête marchant les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies, la 4<sup>e</sup> suit en arrière. La 2<sup>e</sup> compagnie (lieutenant **PARMENTIER**) est chargée de garder les défenses de **Mairieux**, dont l'attaque prochaine est à craindre et qui n'a plus que cette compagnie et les quelques auxiliaires d'artillerie pour garnison.

En effet, le bataillon **de SAINTE-FOY** (4<sup>e</sup> du 4<sup>e</sup> territorial) ne rallie plus **Mairieux**, ayant, dans l'intervalle, reçu l'ordre de se porter sur **Élesmes** (ordre et mission inconnus du lieutenant-colonel commandant la défense de **Mairieux**).

Notre bataillon d'attaque, accueilli par un feu intense, après avoir atteint la **.lisière est du ravin boisé du moulin de l'Hôpital**, ne peut bientôt plus progresser et est forcé de s'arrêter.

La compagnie **GONZINI** (1<sup>re</sup>), à gauche, est déployée dans le ravin en avant du moulin ; à sa droite, la compagnie **BOUDARD** (3<sup>e</sup>) s'établit **entre le moulin et les défenses nord d'Élesmes**, en liaison avec le bataillon **CHAILLOT** ; la compagnie **BROCHET** (4<sup>e</sup>) est placée en réserve près du **cimetière d'Élesmes**, que les Allemands vont bientôt attaquer.

Dès le début de ce déploiement, deux sections de la 17<sup>e</sup> compagnie du 32<sup>e</sup> colonial de réserve se sont postées dans **le ravin à l'ouest du cimetière d'Élesmes**, ensuite elles se sont retirées derrière **Élesmes**. Vers 3 heures, 2 sections de la 18<sup>e</sup> compagnie du même corps viennent se placer au **moulin de l'Hôpital**, à côté de la compagnie **GONZINI**, sur les mouvements de laquelle elles règlent les leurs.

Vers 15 h.30, les compagnies **GONZINI** et **BOUDARD**, ainsi qu'une compagnie du 145<sup>e</sup> régiment actif (lieutenant **DURIEUX**) et des fractions du bataillon de **SAINTE-FOY** (4<sup>e</sup> territorial), momentanément rangées sous le commandement du chef de bataillon **PAUGAM**, du 85<sup>e</sup> territorial, sont attaquées par l'infanterie allemande, qui se porte à l'assaut d'**Élesmes**. La compagnie **BROCHET** (4<sup>e</sup>) se rapproche du cimetière pour soutenir la compagnie **BOUDARD**. Les attaques de l'ennemi sont repoussées et celui-ci se retire derrière **la ferme de la Salmagne**. Aussitôt, nos unités sont en butte à un bombardement intense, déclenché par l'artillerie allemande dès l'insuccès de cette attaque. Ce bombardement ravage le village d'**Élesmes**.

Peu à peu, la nuit survenant, nos unités sont ralliées, les unités du 32<sup>e</sup> colonial vont derrière **Élesmes**, que tient encore le bataillon **CHAILLOT**, du 145<sup>e</sup> régiment actif.

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial se rapproche de **Mairieux**. L'infanterie allemande ne renouvelant pas ses attaques, ce bataillon est rassemblé à **Mairieux** vers 20 heures. Nos hommes sont fatigués, difficilement alimentés et vont passer une nouvelle nuit blanche sur les positions de la veille, s'attendant à être attaqués.

La 2<sup>e</sup> compagnie reprend ses tranchées du cimetière, la 4<sup>e</sup> compagnie remplace, en crochet défensif, face au **moulin de l'Hôpital**, la 1<sup>re</sup> compagnie, qui va se placer en réserve derrière **Mairieux**, auprès de la 3<sup>e</sup>, ces deux compagnies ayant le plus combattu dans la journée.

Seule, la canonnade continuera toute la nuit sur **Élesmes**, **Mairieux** et les terrains en avant.

Nos pertes ne peuvent être relevées, elles paraissent devoir être faibles, grâce aux habiles dispositions prises par les chefs des diverses unités. Le capitaine **GONZINI** est blessé légèrement à la main et le commandant **PAUGAM** a eu l'oreille gauche écorchée par un éclat d'obus.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

Au cours de cette journée, le détachement de la compagnie H. R., aux ordres du lieutenant **MICHEL**, a coopéré à la garde des **tranchées de Mairieux** ; le sergent **BRUNET**, aidé de deux soldats de cette compagnie, a rendu de bons services comme signaleur dans le **clocher de Mairieux**.

Aujourd'hui encore, nos troupes se sont heurtées à un ennemi bien abrité et protégé par ses nombreuses mitrailleuses et une puissante artillerie, qui, si elle n'a pu lui faire avoir raison d'**Élesmes**, lui préparera son succès prochain.

A 22 heures, le lieutenant-colonel commandant à **Mairieux** reçoit par écrit, du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur, l'ordre de mettre son bataillon **PAUGAM** à la disposition du commandant du génie **WIART**, chef du centre de résistance de **Bersillies**.

Le commandant **PAUGAM** va se concerter avec lui et, sur sa demande, lui envoie, à 23 h.30, la compagnie **BOUDARD** (la 3<sup>e</sup>), qui est aussitôt établie en position de défense sur les fronts N.-E. et est du village, en vue de protéger éventuellement la retraite des éléments de ce centre de résistance, au cas où elle viendrait à se produire.

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

Les emplacements de la veille au soir (**3 septembre**) sont conservés. Les unités sont enchevêtrées avec celles du 1<sup>er</sup> territorial et le commandant **MICHEL** n'y exerce qu'une action restreinte.

Le 3<sup>e</sup> secteur est, lui aussi, fortement canonné ; dans la soirée, plusieurs maisons brûlent à **Rousies**, un obus démolit en partie l'infirmerie, où les médecins de notre 2<sup>e</sup> bataillon pansent de nombreux blessés.

### Samedi, 5 septembre 1914 (35<sup>e</sup> jour de la mobilisation)

Vers 2 heures du matin, le lieutenant-colonel commandant le 85<sup>e</sup> territorial reçoit à **Mairieux**, par écrit, du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur, communication de l'ordre du gouverneur prescrivant la remise immédiate à **la place de Maubeuge** du drapeau du régiment pour être incinéré. Cette remise doit se faire avant le jour et avec la plus grande discrétion possible.

Le bataillon **PAUGAM** étant passé aux ordres du commandant de **Bersillies**, le chef de corps rentre au **Pont-Allant**, où il prend aussitôt les mesures nécessaires pour déférer à l'ordre du gouverneur.

A 3 heures, le lieutenant **COURTIER**, porte-drapeau, accompagné du seul sergent-secrétaire **LERICHE**, va remettre le drapeau au commandant des dépôts du 145<sup>e</sup> régiment, spécialement délégué pour procéder à cette incinération : il n'est pas donné reçu de cette remise.

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

Vers 10 h.30, la position des défenseurs de **Bersillies** est devenue intenable sous la grêle d'obus de tous calibres et le feu des mitrailleuses de l'ennemi, tout est bouleversé et détruit. Le commandant **WIART** donne l'ordre aux survivants de se retirer derrière **Mairieux**. Cette retraite s'effectue sous la protection de la 3<sup>e</sup> compagnie du 85<sup>e</sup> territorial (capitaine **BOUDARD**) qui se replie ensuite, un peloton par la route directe, l'autre par le **ravin des Marais**. Les artilleurs se sont retirés sur **Pont-Allant**.

Vers 11 heures, le bataillon **PAUGAM**, du 85<sup>e</sup> territorial, est en 1<sup>re</sup> ligne avec les auxiliaires

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

d'artillerie et la section de mitrailleuses de douaniers. Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies se détachent en avant des petits postes d'observation vers **Bersillies** et **le moulin de l'Hôpital** ; la 3<sup>e</sup> compagnie, rentrée de **Bersillies**, va occuper quelques tranchées établies dans **le ravin au nord de Mairieux** et fait surveiller, par un petit poste, les chemins de crête allant au nord, vers **la ferme du Sart** et **Bersillies**, ainsi que **le ravin qui suit la voie ferrée de Maubeuge à Villers-Sire-Nicole**. La 1<sup>re</sup> compagnie est en réserve derrière **Mairieux**.

Derrière **Mairieux**, se referment les éléments restant de trois compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> régiment territorial (commandant **ROUZÉ**), les douaniers du commandant **LAURENT** et le détachement du génie du commandant **WIART**.

Une batterie de 75 m/m (bataillon de réserve **GILBERT**) est venue se placer dans **le ravin sud de Mairieux, à hauteur de la Haute-Hurée**. Toutes les batteries de position de la 1<sup>re</sup> ligne de notre secteur de défense sont éteintes et leurs pièces mises hors service. Seule, la batterie **GILBERT** va appuyer la défense de **Mairieux**, placée sous le commandement du lieutenant-colonel **MARTEL**, commandant le 85<sup>e</sup> territorial.

A ce moment, le lieutenant-colonel **MARTEL**, commandant la défense, fait porter en ligne la 1<sup>re</sup> compagnie à droite de la 4<sup>e</sup> vers **Élesmes, face au moulin de l'Hôpital**, car le bataillon **de SAINTE-FOY** (4<sup>e</sup> du 4<sup>e</sup> territorial) n'étant pas revenu, il existe un vide entre **Mairieux** et **Élesmes** et l'ennemi pourrait s'y porter. Des tranchées, abris sommaires, sont creusées par les hommes de ces compagnies avec leurs seuls outils portatifs, sur un sol découvert et battu par les obus allemands. Tout le 1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial est donc déployé en 1<sup>re</sup> ligne autour de **Mairieux**.

Les éléments du bataillon **ROUZÉ** (3<sup>e</sup> du 4<sup>e</sup> territorial) reçoivent l'ordre d'aller se placer en réserve dans **le petit bois de la Haute-Hurée**, avec les sapeurs du commandant **WIART**, chargés de l'établissement d'une tranchée de 2<sup>e</sup> ligne et de l'organisation défensive de ce bois, ces derniers sont munis, pour ce travail, de bons outils de parc.

Les douaniers du commandant **LAURENT** vont se placer en soutien dans **le ravin N.-O. de Mairieux**, où se trouvent d'assez bons défilements.

Ces positions sont conservées le reste de la journée et la nuit suivante, l'ennemi ne faisant pas ce jour-là avancer son infanterie sur notre front.

Le soir, la batterie **GILBERT**, qui a fouillé tout l'après-midi le terrain du côté de l'ennemi, rentre cantonner aux **Passes (faubourg de Mons)**.

Vers 18 heures, le lieutenant **PARMENTIER**, commandant la 2<sup>e</sup> compagnie du 85<sup>e</sup> territorial, aperçoit des Allemands derrière **l'ouvrage de la Salmagne**, nous nous attendons à une attaque de nuit. Nos hommes vont veiller pour la 3<sup>e</sup> fois consécutivement ; ils seront fatigués pour le lendemain. Mais cette attaque ne se produit pas, et, seule, la canonnade sur **Mairieux** reprend, mais, en raison des dispositions prises, elle ne fera que peu de mal aux défenseurs. Les voitures de ravitaillement n'ayant pu approcher, les hommes n'ont eu que *très peu* de nourriture.

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

La compagnie **TREMBLAY** (6<sup>e</sup>) est envoyée du **Diable à la corne S.-E. du bois des Bons-Pères** et la compagnie **MAËS** (7<sup>e</sup>) va rejoindre, à **Cerfontaine**, la compagnie **BONNEROT** (5<sup>e</sup>), aux ordres du commandant de ce centre.

Deux compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon du 32<sup>e</sup> colonial de réserve sont en réserve dans **le bois des Bons-**

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

**Pères.**

**Le fort de Cerfontaine (fort Rostaing)** n'existe plus.

Le poste de secours du 2<sup>e</sup> bataillon, installé derrière **Rousies**, panse beaucoup de blessés, mais peu sont grièvement atteints.

*Dimanche, 6 septembre 1914*

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

Dès 3 heures du matin, l'artillerie allemande ouvre, **de la Salmagne sur Mairieux** et ses abords, un tir violent et bien réglé. Au petit jour, les unités de 1<sup>re</sup> ligne (1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial et auxiliaires d'artillerie) sont exposées à une grêle de projectiles, dont bon nombre, passant au-dessus d'elles, vont incendier les maisons du village.

Le bataillon **de Sainte-Foy**, du 4<sup>e</sup> territorial, lequel devait, d'après les instructions écrites du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur, combler, dans **le ravin S. de Mairieux**, l'intervalle entre ce dernier village et **Élesmes**, ne s'était pas porté sur ce point, par suite de circonstances inconnues du lieutenant-colonel commandant la défense de **Mairieux**.

Ce bataillon dut s'engager à côté du bataillon **Chaillet**, du 145<sup>e</sup> R. I. ; une des 3 compagnies du bataillon **Rouzé** doit être détachée de la réserve de **la Haute-Hurée** pour soutenir en avant la batterie de 75 m/m **Gilbert**, qui est revenue dès le matin à son emplacement de la veille, dans ce ravin. Il ne reste donc à **la Haute-Hurée** que 2 compagnies, bien affaiblies et quelques sapeurs du génie.

L'ennemi se prépare à donner l'assaut à nos positions. C'est **Élesmes** qui a à subir le premier choc. De **Mairieux**, nous voyons ce village également soumis à un violent bombardement, puis, vers 10 h., les Allemands se lancent à l'attaque et parviennent à y pénétrer. Mais, bientôt, il est réoccupé par les troupes de la défense. Les Allemands reçoivent des renforts, reviennent à la charge et finissent par en chasser les défenseurs, qui combattent pied à pied, suivis par les projectiles de l'artillerie ennemie ; ce combat nous paraît particulièrement violent.

Vers midi, la compagnie **Gonzini** (1<sup>re</sup> du 85<sup>e</sup> territorial), qui occupe la droite de notre ligne, commence à recevoir les balles des mitrailleuses de l'ennemi, maître d'**Élesmes** et menaçant notre flanc droit.

A 14 heures, après un bombardement intense (qui dure 11 h.), les Allemands, dont les mouvements préparatoires ont été signalés par le petit poste de la compagnie **Brochet** (4<sup>e</sup>), se présentent en colonnes d'attaque devant **Mairieux**. Ils sont fauchés par le tir de notre 1<sup>re</sup> ligne et des deux mitrailleuses des douaniers, ainsi que d'une section de deux mitrailleuses du bataillon de **Sainte-Foy**, coupées de leur bataillon par la prise d'**Élesmes**, rejetées de notre côté et postées par le commandement **Paugam** près de la section des douaniers, abondamment pourvue et en mesure de ravitailler ce renfort. La batterie **Gilbert** appuie vigoureusement notre feu. Les assaillants subissent sous nos yeux des pertes élevées. Un moment arrêtés, ils reviennent à la charge.

A ce moment, **Mairieux** forme un saillant de la ligne de défense ; au sud, **Élesmes** est pris et l'ennemi s'avance vers **les fermes du Camp-Perdu** et **le faubourg de Mons** ; la compagnie de soutien de la batterie **Gilbert**, prise par le front et sur son flanc droit, est forcée de reculer ; la

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

batterie n'a que juste le temps de retirer ses pièces, qu'elle va remettre en action dans une pâture masquée par les arbres, vers **Les Passes**, d'où elle continue à prendre une part efficace à la lutte.

Au nord, ne se trouve plus aucune défense, jusqu'au fortin au **centre de résistance des Sarts** qui tournent le dos à l'assaillant ; le bataillon **TIEL**, du 4<sup>e</sup> territorial, qui occupe les ouvrages de ce centre, est loin en arrière sur notre gauche ; une autre colonne d'attaque ennemie nous tourne par le ravin du chemin de fer de ce côté.

A 15 heures, la position de notre 1<sup>re</sup> ligne est devenue intenable, écrasée qu'elle est par l'artillerie adverse, attaquée violemment de front et tournée sur ses deux flancs par les colonnes d'assaut ; sous leur pression, le 1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial se replie vers **la Grisoëlle**, par échelons, en suivant **le ravin ouest de Mairieux**.

Ce repli est protégé par la compagnie **SOUDARD** (3<sup>e</sup>), établie dans les tranchées de ce ravin, au **N.-O. de Mairieux**, et par les deux compagnies du bataillon **ROUZÉ**, en position dans les organisations défensives de **la Haute-Hurée**, improvisées la veille par les sapeurs du commandant **WIART**.

La 2<sup>e</sup> compagnie (lieutenant **PARMENTIER**) du bataillon **PAUGAM** se retire la dernière avec les mitrailleuses, notamment celles des douaniers, lesquelles, sous une grêle de projectiles ennemis, continuent à tirer jusqu'au dernier moment. Son chef, le lieutenant des douanes **KEIM**, mérite les plus grands éloges.

Il est environ 15 h.45 quand le bataillon **PAUGAM**, du 85<sup>e</sup> territorial, suivi des douaniers, qui ont inutilement essayé de résister dans quelques éléments de tranchées antérieurement établies, face au nord, en bordure du **ravin de la Grisoëlle**, et prises en enfilade par l'attaque, se reforme sur **la route de Mons**, après son repli effectué avec calme et régularité, autant que le permettent les circonstances. Tous les efforts de l'assaillant se reportent, alors, sur les défenseurs du petit **bois de la Haute-Hurée**, qui est, à son tour, violemment bombardé, et en butte au tir des mitrailleuses allemandes, qui ont débouché de **Mairieux** ; ces défenseurs sont très éprouvés, mais résistent à fond.

Vers 16 h., le général commandant le 4<sup>e</sup> secteur, intervenant personnellement à **la Grisoëlle**, fait reporter en avant le bataillon **PAUGAM**, à qui il donne verbalement l'ordre de reprendre **Mairieux** aux Allemands, ordre d'une exécution malheureusement impossible en raison de la supériorité de l'ennemi, qui s'avance en plusieurs colonnes, et de ses feux écrasants. Il faudrait, pour cela, une puissante préparation des quelques pièces d'artillerie qu'il nous reste dans le voisinage.

Néanmoins, le bataillon **PAUGAM**, énergiquement commandé, se reporte en avant dans **le ravin de la Grisoëlle** ; la compagnie **GONZINI** (1<sup>re</sup>) est déployée sur le flanc gauche (nord), en liaison avec le bataillon **TIEL**, du 4<sup>e</sup> territorial ; la compagnie **PARMENTIER** (2<sup>e</sup>) à droite ; la compagnie **BOUDARD** (3<sup>e</sup>) prolonge cette dernière et se relie aux défenseurs de **la Haute-Hurée**, sauf la section du sous-lieutenant **POMMEREUIL**, qui est détachée en soutien de l'artillerie aux **Passes** ; quant à la compagnie **BROCHET** (4<sup>e</sup>), elle reçoit l'ordre de s'établir au **Canougue**, face aux **fermes du Camp-Perdu**, et de se relier sur sa gauche aux éléments restants du bataillon **ROUZÉ**. A la droite de cette dernière compagnie, le bataillon du 145<sup>e</sup> régiment d'infanterie, repoussé d'**Élesmes**, occupe, avec des unités du 32<sup>e</sup> colonial de réserve, **le faubourg de Mons** et **les abords du Petit-Camp-Perdu**, vers l'ouest.

Mais de nouveaux renforts, appuyés par des mitrailleuses, ne cessent d'arriver aux Allemands, et le bataillon **PAUGAM** est bientôt arrêté, puis forcé, vers 16 h.40, de se replier sur **la route de Mons**,

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

sous un déluge de balles et de mitrailleuses ; seule la compagnie **BROCHET**, favorablement postée, pourra tenir au **Canougue** jusqu'à 18 h.15, moment où son capitaine constatera que les unités qui l'encadraient se sont retirées et que tous les feux de l'ennemi sont concentrés sur son unité.

Le lieutenant-colonel du 85<sup>e</sup> territorial, qui se retire avec les derniers défenseurs de **la Haute-Hurée**, rejoint, vers 17 heures, les 3 premières compagnies de son 1<sup>er</sup> bataillon, mélangées avec les unités voisines, et se reforment sur la grande route, derrière un rideau de maisons que l'artillerie ennemie canonne et incendie.

Là, il n'y a aucune vue, les maisons en feu sont inabordables, un fouillis de clôtures couvre tout le terrain, nous sommes dans un nid à obus où nous ne pouvons plus rien faire. D'autre part, les hommes, à jeun depuis l'avant-veille, brisés par le combat et trois nuits d'alerte passées sur le terrain, sont à bout. En présence de cette situation, le lieutenant-colonel commandant le 85<sup>e</sup> territorial, pour se conformer aux ordres verbaux reçus 3 ou 4 jours auparavant du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur lui prescrivant, si les circonstances venaient à l'y obliger (et c'est le cas), de chercher des points de résistance en arrière, non dans la direction de **Maubeuge**, mais sur la périphérie du camp retranché, prend la décision d'établir les 3 compagnies en question à **la lisière est du bois des Sarts**, comptant trouver par là l'appui des troupes du 5<sup>e</sup> secteur <sup>1</sup>, tandis que les débris du bataillon **ROUZÉ**, du 4<sup>e</sup> territorial, se portent sur **le hameau appelé l'Ouvrage**, près du **fort Leveau**.

Mais le terrain compris entre **le bois des Sarts** et **la route de Mons** est absolument encombré par des habitations et des petits jardins limités par d'épaisses clôtures, la vue ne s'étend qu'à quelques pas, l'ennemi peut arriver sur nous sans qu'on le voie ; déjà les schrapnells allemands, les balles, les mitrailleuses arrivent dans le bois, qui ne constitue en aucune façon une position de défense. Toutes les organisations défensives du 5<sup>e</sup> secteur font face au nord et au nord-ouest, c'est-à-dire qu'elles sont prises d'enfilade ou à revers par l'assaillant et c'est vraisemblablement à cette circonstance que nous devons de ne trouver près de nous aucune troupe de ce secteur.

Le bataillon **PAUGAM** est, par suite, établi en position d'attente à **l'est du fort Leveau**, prêt à battre **les débouchés ouest du bois des Sarts**, et un compte-rendu écrit du chef de corps est aussitôt envoyé au général commandant le 4<sup>e</sup> secteur par des cyclistes qui ne parviennent à le rejoindre.

Quant à la 4<sup>e</sup> compagnie, après sa belle résistance au **Canougue** contre un ennemi sans cesse renforcé et appuyé par une compagnie de mitrailleuses, elle doit se résoudre, à 18 h.15, à se replier par échelons, tout en combattant pied à pied. Pendant ce repli, vers 18 h.45, le capitaine **BROCHET**, qui vient de combattre 1 contre 10, et dont la compagnie est alors réduite à 120 hommes environ, tombe lui-même, grièvement blessé aux deux cuisses par des balles de mitrailleuses. Un sous-officier, le sergent **LANOË**, qui s'est déjà distingué à la reconnaissance du matin du **4 septembre**, ramène cette unité à son bataillon, auprès duquel elle arrive vers 19 heures, conduite par des cyclistes envoyés à sa recherche.

Le lieutenant-colonel du génie **CAMBIER**, chef du 5<sup>e</sup> secteur, à qui notre situation est signalée, autorise le bataillon **PAUGAM** à s'établir, pour la nuit, dans une prairie voisine du **fort Leveau**, où les hommes vont passer une 4<sup>e</sup> nuit blanche, en alerte, assis ou appuyés sur leurs sacs, car le terrain est tout trempé par un fort brouillard qui s'est levé et qui, joint aux grandes fatigues de la journée, arrête la marche en avant de l'assaillant. Les hommes sont très difficilement et sommairement

<sup>1</sup> La limite entre les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secteurs est constituée par une **ligne fictive partant de l'entrée sud du faubourg de Mons et passant à l'ouest du fort des Sarts**.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

alimentés, car nous ne pouvons faire du feu.

La compagnie H. R. rejoint en ce point le bataillon **PAUGAM**, à l'exception d'une section qui a été chargée de la surveillance des abords de notre ancien cantonnement du **Pont-Allant** et du matériel que, faute de voitures, nous avons dû y laisser. Cette section prend part, sous les ordres, du capitaine **THIÉBAUD**, dans l'après-midi, à la défense rapprochée du **faubourg de Mons** et, vers 18 h., elle est mise au bivouac pour la nuit, dans le **cimetière de Maubeuge (Saint-Guilain)**.

La nuit se passe ainsi, dans un brouillard intense, éclairée de temps à autre par les fusées de l'ennemi, dont la grosse artillerie continue son bombardement sur les ouvrages restants du camp retranché, lesquels font face du côté opposé.

Les pertes du 1<sup>er</sup> bataillon du 85<sup>e</sup> territorial, durant les trois journées de **Mairieux**, sont très difficiles à évaluer par les commandants de compagnies, elles doivent être très élevées, notamment pour la 4<sup>e</sup> compagnie (capitaine **BROCHET**), laquelle, à un moment donné (de 17 h. à 18 h.45), a supporté seule tout le poids de la lutte sur un saillant de notre front de défense (voir état A ci-après).

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

Le matin de cette journée d'assaut, le bataillon **MICHEL** a toujours ses unités disséminées aux avant-postes du 3<sup>e</sup> secteur : la compagnie **BONNEROT** (5<sup>e</sup>) encore à **Cerfontaine**, la compagnie **TREMBLAY** (6<sup>e</sup>) au **Diable**, la compagnie **MAËS** (7<sup>e</sup>) est allée rejoindre la 5<sup>e</sup> et occupe **des tranchées au nord de Cerfontaine**, enfin, la compagnie **CRESTÉ** (8<sup>e</sup>) n'a pas quitté **Assevent**.

Dans la journée, devant l'attaque allemande, qui se développe également puissante sur ce secteur, le centre de **Cerfontaine** doit être évacué ; la compagnie **TREMBLAY** (5<sup>e</sup>) est chargée de protéger le repli de ses défenseurs, puis de former l'arrière-garde.

A 19 heures, le bataillon **MICHEL** est rassemblé à **la cote 167**, au **nord de Ferrière-la-Grande**, où il forme réserve, ayant à sa gauche, vers **Rousies**, les deux compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon du 32<sup>e</sup> colonial, repliées du **bois des Bons-Pères**.

### *Lundi, 7 septembre 1914*

### 1<sup>er</sup> BATAILLON

A l'aube, vers 5 h., le bataillon **PAUGAM** est mis sur pied. Le lieutenant-colonel commandant le 85<sup>e</sup> territorial vient de recevoir, du général commandant le 4<sup>e</sup> secteur, l'ordre écrit de se porter, avec ce bataillon, **au nord de Douzies** et de l'établir en réserve sur le terrain compris entre **le ruisseau la Flamenne** et **la route du faubourg Saint-Guilain à Feignies**, **à l'ouest de la voie ferrée de Haumont à Mons**, face à l'est.

Le bataillon est conduit sur cet emplacement et formé en colonne double à grands intervalles, à cause du tir de l'artillerie ennemie. L'assaillant est aux portes de **Maubeuge** et occupe **le faubourg de Mons**. A notre droite, **Douzies** est occupé par des unités du 32<sup>e</sup> colonial de réserve.

Le sous-lieutenant **POMMEREUIL**, replacé à sa compagnie (4<sup>e</sup>), en a pris le commandement à la place de son capitaine, grièvement blessé la veille.

Dès le matin, le combat reprend ; notre position est très découverte et exposée aux projectiles ennemis.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

A notre gauche, se trouve un retranchement en terre, élevé pour battre le terrain au nord, dans la direction de la voie ferrée, il n'est d'aucune utilité pour la défense. Les lisières des villages et des bois que nous apercevons à une certaine distance dans le nord et le N.-O. paraissent organisées défensivement contre la place, c'est-à-dire contre nous. Enfin, derrière nous, **l'ouvrage semi-permanent de Feignies** tourne le dos à l'attaque. C'est dans cette situation que nous attendons les événements. La chute de la place n'apparaît plus que comme une question d'heures.

En avant de nous, vers **le faubourg de Mons**, la fusillade et le crépitement des mitrailleuses font rage. Vers 8 heures, des projectiles d'artillerie lourde viennent tomber en avant de notre front et vers **Douzies**. Les points de chute se rapprochent vite de nous. Bientôt un obus éclate aux pieds du commandant **PAUGAM** et du lieutenant-colonel. Nous ressentons une violente commotion et le commandant est projeté à terre et se blesse au genou dans sa chute. Peu après, un petit groupe d'hommes est renversé par un projectile. Il devient urgent de déplacer le bataillon qui va, inutilement, être atteint par les projectiles ennemis. Peu après son départ de cet emplacement, celui-ci est labouré par les obus allemands.

Momentanément arrêté derrière les talus de **la route de Valenciennes**, près de **Douzies**, puis reporté en avant, le bataillon est, finalement, derrière le haut talus sur lequel la voie ferrée traverse **le ravin de la Flamenne** ; il se trouve là à 4 ou 5 mètres au sud de sa position initiale.

Notre attente s'y prolonge longtemps (jusqu'à environ 14 heures) sans que rien ne se manifeste ; la bataille semble traîner en longueur. Le lieutenant-colonel du 85<sup>e</sup> territorial ne reçoit plus aucun ordre de toute la journée.

La partie semble définitivement perdue et une retraite générale sur **Hautmont** se manifeste sans hâte, d'ailleurs. Il nous a été dit qu'un ordre du commandant l'a prescrite, mais le lieutenant-colonel du 85<sup>e</sup> territorial ne l'a jamais reçu.

Quoi qu'il en soit, à un moment donné (de 14 h. à 14 h.30), le bataillon **PAUGAM** doit se conformer à ce repli afin de ne pas être coupé de la place et des unités voisines, pour éviter l'encombrement des voies de communication ; le lieutenant-colonel prescrit de se diriger sur **Neuf-Mesnil**, qui forme une position dominante, favorable à une résistance éventuelle, non loin d'un ouvrage semi-permanent, tournant, lui aussi, le dos à l'ennemi et sur lequel nous sommes surpris *de voir flotter un drapeau blanc*. Là, nous retrouvons les douaniers qui nous ont précédés.

Il est environ 15 heures et, de ce point culminant, nous voyons flotter le drapeau blanc partout, notamment sur **Maubeuge** et sur **Hautmont**, mais nous ne savons pas officiellement si la place s'est rendue, car le bombardement des **forts du Bourdieu et de Hautmont** continue. Seul, **le Bourdieu** répond, malgré son orientation défectueuse (nous avons su un peu plus tard que ce fort ne voulait pas se rendre, ayant peu souffert du bombardement, car il se trouvait à l'opposé de l'attaque).

A la tombée -de la nuit, le bataillon ayant reçu quelques vivres de l'officier d'approvisionnement, est conduit dans une pâture à **l'ouest de la bifurcation des voies ferrées du N.-O. de Louvroil**.

Le bombardement des défenses S.-O. de **Maubeuge** semblait terminé, lorsque, brusquement, vers 18 heures, les Allemands recommencent un tir d'artillerie dont nous ignorons la cause et les objectifs. Les projectiles nous paraissent éclater dans la direction de **Louvroil** et de **Sous-le-Bois**. Le bataillon est posté en position d'attente derrière le talus de la voie ferrée. Mais cette reprise de feu ne dure que quelques minutes et un calme absolu lui succède. Du point où est posté le bataillon nous entendons les clairons sonnante « cessez le feu » dans la direction de **Douzies**.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

Le lieutenant-colonel apprend, par renseignements donnés par les unités voisines, la reddition de la place. Le bataillon du 85<sup>e</sup> territorial est conduit dans la pâture voisine, où il passe encore une nuit à la belle étoile, mais, du moins, les hommes peuvent dormir ; ils auraient dormi n'importe où tant ils étaient fatigués.

### 2<sup>e</sup> BATAILLON

Le bataillon **MICHEL** passe cette dernière journée du siège aux avant-postes, puis en position de repli.

Le matin, la 5<sup>e</sup> compagnie va au **Trieu (est de Ferrière-la-Grande)** ; la 6<sup>e</sup> compagnie est reportée au **Diabie**, que les Allemands n'ont pas occupé ; les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies sont postées dans des tranchées élevées près du stand (**cote 155, ouest de Rousies**).

Dans la journée, vers 11 h.45, ces emplacements, violemment bombardés, doivent être abandonnés. Le bataillon **MICHEL** est rallié vers **la cote 169 (sud de Maubeuge)**, où il résiste un certain temps aux assaillants, couvrant ainsi la retraite des batteries mobiles voisines (groupe **CERIZIER**).

Le soir, vers 15 h.30, le bataillon **MICHEL** est aux **Gravettes près de Louvroil**, couvert par des avant-postes, jusqu'à la cessation du feu. Il y cantonne la nuit.

### *Mardi, 8 septembre 1914*

C'est le **8 septembre**, dans la matinée, que les deux bataillons du 85<sup>e</sup> territorial et la compagnie H. R. ont été désarmés et conduits sur les points de concentration désignés. Deux journées et demie et deux nuits passées en plein air, sans aucune protection contre les intempéries, sans vivres autres que les quelques miettes qu'on a pu réserver de la journée du **7**, une longue et pénible marche jusqu'à **la station belge de Peissant**, ont marqué, pour tous, les débuts d'une longue, déprimante et inhumaine captivité.

A Auray, le **14 septembre 1919**.

*Le Capitaine commandant la 4<sup>e</sup> compagnie du 85<sup>e</sup> territorial,*

**BROCHET.**

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

*numérisation : P. Chagnoux - 2013*

MODÈLE A

1<sup>er</sup> BATAILLON

**État nominatif des officiers, sous-officiers et soldats tués, blessés ou disparus au combat de Villers-Sire-Nicole (sortie) le 1<sup>er</sup> septembre 1914.**

NOMS	GRADES	Tués (1)	Blessés	Disparus	OBSERVATIONS	
<b>MARION</b>	Lieutenant 2 <sup>e</sup> compagnie	1			(1) Présumés morts.	
<b>SECOND</b>	Capitaine 2 <sup>e</sup> compagnie		1			
<b>ROBLIN</b>	Soldat 1 <sup>re</sup> cl. 2 <sup>e</sup> comp.	1				
<b>NICOL</b>	Soldat 2 <sup>e</sup> cl. 2 <sup>e</sup> comp.	1				
<b>RIO</b>	—	1				
<b>PROD'HOMME</b>	Sergent 1 <sup>re</sup> compagnie			1		
<b>GUILLAUME</b>	Soldat 2 <sup>e</sup> cl. 1 <sup>re</sup> comp.		1			
<b>PELTIER</b>	—		1			
<b>NÉVET</b>	—			1		
<b>DANET</b>	—			1		
<b>MARIN</b>	Caporal 4 <sup>e</sup> compagnie		1			
En plus	{ 1 <sup>re</sup> compagnie 2 <sup>e</sup> — 4 <sup>e</sup> —		9			} Non désignés nominativement
		1	8	12		
			1			
		—	—	—		
		5	22	15	soit 42 , chiffre incertain.	

**Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale**  
 Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy  
 numérisation : P. Chagnoux - 2013

MODÈLE A

1<sup>er</sup> ET 2<sup>e</sup> BATAILLONS

**État, par compagnie, des tués, blessés, faits prisonniers ou disparus durant les journées de l'assaut de Maubeuge (4 au 7 septembre 1914).**

COMPAGNIES	Tués	Blessés	Prisonniers	Disparus	Chevaux perdus	OBSERVATIONS
1 <sup>re</sup> compagnie.		16	La totalité de la garnison	11	Tous les chevaux pris	Chiffres très approximatifs, la reddition de la place ayant empêché de faire un relevé nominatif. Les blessures signalées ne sont que des cas graves. Les médecins déclarent avoir pansé un grand nombre de blessés, légèrement atteints. Le capitaine <b>BROCHET</b> , de la 4 <sup>e</sup> compagnie, a été grièvement blessé aux deux jambes par balles de mitrailleuses le <b>6 septembre 1914</b> .
2 <sup>e</sup> —	1	5				
2 <sup>e</sup> —	4	5				
4 <sup>e</sup> —	5	15				
5 <sup>e</sup> —	1	3				
6 <sup>e</sup> —		10				
7 <sup>e</sup> —		8				
8 <sup>e</sup> —	4	12				

**Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale**  
 Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy  
 numérisation : P. Chagnoux - 2013

MODÈLE B

ÉTAT-MAJOR, 1<sup>er</sup> ET 2<sup>e</sup> BATAILLONS

**État nominatif des soldats morts des suites de leurs blessures de guerre**

NOMS	GRADES	Compagnies	DATES	LIEUX
<b>Le MÉTAYER</b>	Soldat 2 <sup>e</sup> classe	7 <sup>e</sup>	<b>30 août 1914</b>	<b>Maubeuge</b>
<b>PELTIER</b>	—	1 <sup>re</sup>	<b>4 septembre</b>	—
<b>TRÉVEDY</b>	—	2 <sup>e</sup>	<b>3 au 7 septembre</b>	—
<b>COUEFFARD</b>	—	4 <sup>e</sup>	—	—
<b>BERNARD</b>	—	5 <sup>e</sup>	—	—
<b>JAHIER</b>	—	—	—	—
<b>KERDAL</b>	—	—	—	—
<b>Le MAUFF</b>	—	—	—	—
<b>Le THIEC</b>	—	3 <sup>e</sup>	—	—
<b>ALLAIN</b>	—	5 <sup>e</sup>	<b>10 septembre</b>	—
<b>Le RAY</b>	—	1 <sup>re</sup>	<b>15 septembre</b>	—
<b>TANGUY</b>	—	8 <sup>e</sup>	<b>18 septembre</b>	—
<b>BIZEUL</b>	—	4 <sup>e</sup>	—	—
<b>FONTAINE</b>	—	5 <sup>e</sup>	<b>29 novembre</b>	<b>Minden (Allemagne)</b>
<b>ÉCHALARD</b>	—	2 <sup>e</sup>	<b>30 décembre</b>	—
<b>LAVENOT</b>	—	H. R.	<b>12 janvier 1915</b>	—
<b>SOURGET</b>	—	4 <sup>e</sup>	<b>1<sup>er</sup> février</b>	—

**Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale**  
 Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy  
 numérisation : P. Chagnoux - 2013

MODÈLE D

1<sup>er</sup> ET 2<sup>e</sup> BATAILLONS ET COMPAGNIE H. R.

**Relevé des mutations survenue pendant la campagne parmi les officiers.**

NOMS / et Prénoms	GRADES	MUTATIONS
<b>SECOND</b> Marie Claude Maurice	Capitaine 2 <sup>e</sup> compagnie.	Grièvement blessé au combat de <b>Villers-Sire-Nicole</b> (sortie du <b>1<sup>er</sup> septembre 1914</b> ), admis à <b>l'hôpital temporaire du faubourg de Mons</b> , à <b>Maubeuge</b> , le <b>1<sup>er</sup> septembre 1914</b> .
<b>MARION</b> Louis Charles	Lieutenant 2 <sup>e</sup> compagnie.	<i>Tué à l'ennemi</i> au combat de <b>Villers-Sire-Nicole</b> (sortie du <b>1<sup>er</sup> septembre 1914</b> ).
<b>PARMENTIER</b>	Lieutenant 3 <sup>e</sup> compagnie.	Passé, le <b>2 septembre 1914</b> , à la 2 <sup>e</sup> compagnie, pour en prendre le commandement.
<b>BROCHET</b> Hector Adrien	Capitaine 4 <sup>e</sup> compagnie.	Grièvement blessé au combat de <b>Maubeuge</b> pendant l'assaut du <b>6 septembre 1914</b> , admis le même jour à <b>l'hôpital temporaire du faubourg de Mons</b> , à <b>Maubeuge</b> .
<b>POMMEREUIL</b>	Sous-lieutenant.	Rentre, le <b>6 septembre 1914</b> , à la 4 <sup>e</sup> compagnie, pour en prendre le commandement.

**Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale**  
Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy  
*numérisation : P. Chagnoux - 2013*

**3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> ET 7<sup>e</sup> BATAILLONS**

Il n'y a pas lieu de faire l'historique de ces bataillons, ceux-ci ayant été employés, depuis le début de la guerre, comme bataillons d'étapes, à des travaux de défense, au ravitaillement, etc...

**4<sup>e</sup> BATAILLON**

Les **17 et 18 mai 1915**, le bataillon, étant employé à l'assainissement du champ de bataille, reçoit des obus pendant le bombardement ; il a , pour ces deux journées, 4 tués et 5 blessés ; le **29 mai**, le sergent **LECHAT** Henri est tué.

**Du 5 juin au 23 juillet**, toujours occupé à l'assainissement du champ de bataille, il éprouve les pertes suivantes : 4 tués et 22 blessés à **la Forestière (Pas-de-Calais)** et à **Aix-Noulette**.

En dehors de ces dates, le 4<sup>e</sup> bataillon, comme les 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> bataillons, est employé à des travaux de défense, au ravitaillement et à l'exploitation de forêts pour le compte de l'État.



## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

### LISTE NOMINATIVE

DES

Officiers, Sous-officiers, Caporaux et Soldats

du 85<sup>e</sup> R. I. T.

tués à l'ennemi ou morts de leurs blessures

NOMS & PRÉNOMS	CLASSE	GRADE	DATE du décès	LIEU DU DÉCÈS
<b>DUFOURD</b> Paul	<b>1897</b>	S.-lieut.	<b>11-06-17</b>	Station sanitaire de Menton.
<b>FITAU</b> Pierre	<b>1895</b>	—	<b>23-04-16</b>	Clermont-en-Argonne.
<b>GUÉNIFFEY</b> Eugène	<b>1883</b>	Capit.	<b>25-01-16</b>	Hôpital Gray.
<b>LEHIDEY</b> Jules	<b>1878</b>	Comm.	<b>21-09-15</b>	Secteur postal 102.
<b>MARION</b> Louis	<b>1891</b>	Lieut.	<b>01-09-14</b>	Maubeuge.
<b>SECOND</b> Maurice	<b>1889</b>	Capit.	<b>18-02-16</b>	Hôpital Versailles.
<b>ALLIO</b> François	<b>1893</b>	Soldat	<b>01-07-15</b>	Hôpital 6 Pau.
<b>ALLAIN</b> Étienne	<b>1896</b>	—	<b>10-09-14</b>	Maubeuge.
<b>ALLAIN</b> Jean	<b>1886</b>	—	<b>07-06-15</b>	Hôpital Creil.
<b>ALLANIC</b> Octave	<b>1896</b>	—	<b>27-04-15</b>	Hôpital temporaire Compiègne.
<b>BLANCHER</b> Antoine	<b>1892</b>	—	<b>23-10-18</b>	Hôpital mixte Neufchâteau.
<b>BUISSON</b> Alfred	<b>1898</b>	—	<b>09-09-18</b>	Hôpital Meaux.
<b>BARBEROUSSE</b> Alexis	<b>1901</b>	—	<b>19-09-18</b>	Hôpital mixte Orléans.
<b>BÉGUEL</b> Édouard	<b>1893</b>	—	<b>26-10-16</b>	Hôpital 5 bis Lyon.
<b>BERNARD</b> Julien	<b>1897</b>	—	<b>07-09-14</b>	Maubeuge.
<b>Le BOURRIGAUD</b> Joseph	<b>1896</b>	—	<b>15-07-15</b>	Pas-de-Calais.
<b>BERTRAND</b> Jean	<b>1895</b>	—	<b>23-12-16</b>	Hôpital temporaire Revigny.
<b>BESNIER</b> Isidore	<b>1892</b>	—	<b>14-03-15</b>	Hôpital mixte Brienne (Aube).
<b>BESSON</b> Claudius	<b>1896</b>	—	<b>02-11-18</b>	Ambulance 2/54 S. P. 200.
<b>BIGEY</b> Charles	<b>1892</b>	—	<b>19-08-18</b>	Hôpital 21 Neufchâteau.
<b>BIZEUL</b> Joseph	<b>1897</b>	—	<b>18-09-14</b>	Maubeuge.
<b>BLANCHARD</b> Auguste	<b>1891</b>	—	<b>15-03-16</b>	Saint-Dizier.
<b>BONPAIN</b> Alphonse	<b>1889</b>	—	<b>15-01-17</b>	Retourneloup-Esternay.
<b>BOULOC</b> Benjamin	<b>1890</b>	—	<b>03-03-17</b>	Hôpital Nancy.
<b>BOYARD</b> Arthur	<b>1907</b>	—	<b>30-10-16</b>	Abbeville.
<b>CADORET</b> Joseph	<b>1899</b>	—	<b>23-04-16</b>	Hôpital 63 St-Genis-Laval (Rhône).
<b>CADORET</b> Joseph-Mar.	<b>1889</b>	—	<b>01-10-16</b>	Hôpital Saint-Maurice Épinal.
<b>COLLIN</b> Louis	<b>1899</b>	—	<b>02-11-14</b>	Hôpital 32 Crépy-en-Valois.
<b>CONAN</b> Jean	<b>1889</b>	—	<b>03-01-16</b>	Hôpital Abbeville.
<b>DEFACHELLE</b> Léonard	<b>1896</b>	—	<b>07-06-16</b>	Faux-Miroir (Meuse).
<b>DESPREZ</b> Camille	<b>1891</b>	—	<b>28-12-16</b>	Hôpital 34 Pau.
<b>DIGUET</b> Pierre	<b>1889</b>	—	<b>28-03-16</b>	Hôpital militaire Abbeville.
<b>DORÉ</b> Pierre	<b>1889</b>	—	<b>17-05-16</b>	Hôpital militaire Abbeville.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

*numérisation : P. Chagnoux - 2013*

NOMS & PRÉNOMS	CLASSE	GRADE	DATE du décès	LIEU DU DÉCÈS
<b>DRUAIS</b> Louis	<b>1899</b>	Soldat	<b>08-12-14</b>	Hôpital mixte Vitry-le-François.
<b>DUSSAUCY</b> Albert	<b>1893</b>	—	<b>27-10-18</b>	Hôpital 198 Paris.
<b>ÉMERAUD</b> Mathurin	<b>1895</b>	—	<b>17-05-15</b>	Mont-Saint-Éloi (Pas-de-Calais).
<b>ÉON</b> Jean	<b>1898</b>	—	<b>21-09-14</b>	Hôpital 4 Troyes.
<b>ERRARD</b> Marie	<b>1894</b>	—	<b>14-08-16</b>	Ambulance 6/20 N.-E. Thorey.
<b>EVENO</b> Joseph	<b>1889</b>	—	<b>07-09-15</b>	Hôpital mixte d'Eu.
<b>FABLET</b> Jean	<b>1894</b>	—	<b>31-01-15</b>	Hôpital 15 Compiègne.
<b>FAUCHER</b> Pierre	<b>1892</b>	—	<b>25-09-18</b>	Hôpital 21 Neufchâteau.
<b>FORGEARD</b> Henri	<b>1901</b>	—	<b>09-09-18</b>	Meaux.
<b>GABORIT</b> Louis	<b>1897</b>	—	<b>11-06-18</b>	Bois de la Hérelle (Oise).
<b>GAGNE</b> Pierre	<b>1903</b>	—	<b>09-09-18</b>	Ambulance 4/52 Meaux.
<b>Le GAL</b> Jean	<b>1893</b>	—	<b>04-07-15</b>	Aix-Noulette (Pas-de-Calais).
<b>GAUTHIER</b> Noël	<b>1891</b>	—	<b>12-08-16</b>	Hôpital Massy.
<b>GENTIL</b> François	<b>1894</b>	—	<b>14-07-15</b>	Aix-Noulette.
<b>GÛTGHEBEUR</b> Paul	<b>1890</b>	Adjudant	<b>09-04-17</b>	Hôpital mixte Sézanne.
<b>GOURDIN</b> Auguste	<b>1891</b>	Soldat	<b>17-11-15</b>	Saint-Dizier.
<b>GOUZERCH</b> Jean	<b>1892</b>	—	<b>16-06-15</b>	Hôpital 52 Noeux-les-Mines.
<b>GRU</b> Jean	<b>1889</b>	Caporal	<b>20-09-16</b>	Ambulance 3 Vathiménil.
<b>Le GUÉVEL</b> Jean	<b>1899</b>	—	<b>30-07-15</b>	Hôpital Villeurbanne.
<b>GUILCHER</b> Jean	<b>1891</b>	Soldat	<b>05-08-15</b>	Hôpital Morlaix.
<b>GUILLAUME</b> François	<b>1897</b>	—	<b>28-12-14</b>	Hôpital mixte Vitry-le-François.
<b>HÉNO</b> Jean	<b>1900</b>	—	<b>13-06-16</b>	Faux-Miroir (Meuse).
<b>HEUZEL</b> Joseph	<b>1894</b>	Sergent	<b>15-01-15</b>	Hôpital 15 Compiègne.
<b>L'HOSPITALIER</b> Jean	<b>1895</b>	Soldat	<b>27-12-15</b>	Hôpital 75 Vichy.
<b>HOUEIX</b> Julien	<b>1893</b>	—	<b>11-12-14</b>	Villejuif.
<b>HUET</b> Henri	<b>1890</b>	—	<b>22-04-17</b>	Hôpital mixte Gama Toul.
<b>HURTREL</b> Louis	<b>1899</b>	Caporal	<b>22-06-17</b>	Hôpital Saint-Hilaire Saint-Mesmin.
<b>IVET</b> Edmond	<b>1899</b>	—	<b>29-08-16</b>	Hôpital Bégin Saint-Mandé.
<b>JAHIER</b> Pierre	<b>1896</b>	Soldat	<b>04-09-14</b>	Réquignies.
<b>JAN</b> Jean	<b>1891</b>	Caporal	<b>11-10-16</b>	Ambulance 5/11.
<b>JAN</b> Mathurin	<b>1895</b>	Soldat	<b>19-05-15</b>	Ambulance 9/9 Acq.
<b>JÉGAT</b> Pierre	<b>1899</b>	—	<b>15-07-15</b>	Hôpital 104 Saint-Luc.
<b>KERDAL</b> Alexandre	<b>1897</b>	—	<b>03-09-14</b>	Réquignies.
<b>KERVADEC</b> Louis	<b>1890</b>	—	<b>29-06-19</b>	Hôpital 66 Primel.
<b>KERVAREC</b> Joseph	<b>1892</b>	—	<b>09-09-15</b>	Hôpital 33 Vannes.
<b>LIBIER</b> Louis	<b>1899</b>	—	<b>31-01-19</b>	Hôpital 64 Ste-Garde Saint-Didier.
<b>LIBARAUDERIE</b> Joseph	<b>1899</b>	Sergent f.	<b>24-11-14</b>	Bussy-le-Repos.
<b>Le LERGE</b> Pierre	<b>1891</b>	Soldat	<b>25-04-15</b>	Villeneuve-sur-Seine.
<b>LAVENOT</b> Louis	<b>1898</b>	—	<b>12-01-15</b>	Hôpital Minden.
<b>LECHAT</b> Henri	<b>1894</b>	Sergent	<b>24-05-15</b>	Mont-Saint-Éloi.
<b>Le MAUFF</b> Pierre	<b>1898</b>	Soldat	<b>04-09-14</b>	Maubeuge.
<b>LÉPINE</b> Pierre	<b>1894</b>	—	<b>17-05-15</b>	Mont-Saint-Éloi.

## Historique du 85<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Imprimerie Commelin — Vannes – Pontivy

numérisation : P. Chagnoux - 2013

NOMS & PRÉNOMS	CLASSE	GRADE	DATE du décès	LIEU DU DÉCÈS
<b>LEVAILLANT</b> Mathurin	<b>1896</b>	Adjudant	<b>22-03-15</b>	Hôpital 117 Paris.
<b>LINO</b> Joachim	<b>1896</b>	Soldat	<b>19-07-15</b>	Ambulance 1/58 21 <sup>e</sup> corps.
<b>MAHÉ</b> Jean	<b>1894</b>	—	<b>19-05-15</b>	Ambulance 9/9 Acq.
<b>MAIGNE</b> Jean	<b>1899</b>	—	<b>18-01-15</b>	Hôpital 33 Vannes.
<b>MALLE</b> Joseph	<b>1898</b>	—	<b>13-05-17</b>	Ambulance 12/17
<b>MÉHAT</b> Joseph	<b>1895</b>	—	<b>26-03-15</b>	Hôpital anglais Nevers.
<b>Le MÉLINAIRE</b> Joachim	<b>1895</b>	—	<b>15-02-15</b>	Hôpital mil. Châlons-sur-Marne.
<b>MESLE</b> Pierre	<b>1896</b>	—	<b>05-04-15</b>	Pont-Sainte-Maxence.
<b>Le MESLE</b> Corentin	<b>1892</b>	—	<b>05-06-15</b>	Autrecourt.
<b>MEUDEC</b> Guillaume	<b>1892</b>	—	<b>20-07-15</b>	Saint-Dizier.
<b>MOMMESSIN</b> Léger	<b>1917</b>	—	<b>01-10-18</b>	Ambulance 16/22
<b>NICOT</b> Pierre	<b>1898</b>	—	<b>08-09-14</b>	Maubeuge.
<b>ODIC</b> Denis	<b>1898</b>	—	<b>10-07-16</b>	Brétigny.
<b>OLIVARD</b> Julien	<b>1893</b>	—	<b>03-12-14</b>	Hôpital Vitry-le-François.
<b>PELTIER</b> Louis	<b>1899</b>	—	<b>04-09-14</b>	Mairieux.
<b>PÉTELAUD</b> Louis	<b>1897</b>	—	<b>15-09-14</b>	Hôpital Montargis.
<b>PLANTARD</b> Joseph	<b>1895</b>	—	<b>10-01-15</b>	Hôpital Vitry-le-François.
<b>PONGERARD</b> Aimé	<b>1895</b>	—	<b>19-11-14</b>	Hôpital Compiègne.
<b>PRAUD</b> Julien	<b>1896</b>	Caporal	<b>10-12-14</b>	Hôpital Vitry-le-François.
<b>PUISSANT</b> Joseph	<b>1899</b>	Soldat	<b>03-10-15</b>	Hôpital Vitry-le-François.
<b>PROD'HOMME</b> Jean	<b>1894</b>	Sergent	<b>07-09-14</b>	Maubeuge.
<b>QUÉREL</b> Joseph	<b>1899</b>	Soldat	<b>06-12-14</b>	Hôpital Vitry-le-François.
<b>RIO</b> Pierre	<b>1896</b>	—	<b>01-09-14</b>	Maubeuge.
<b>ROBIN</b> Jean	<b>1896</b>	—	<b>04-09-14</b>	Charmont (Aube).
<b>ROBLIN</b> Joseph	<b>1895</b>	—	<b>01-09-14</b>	Maubeuge.
<b>ROCHE</b> Noë	<b>1890</b>	—	<b>04-03-17</b>	Hôpital 112 Lyon.
<b>Le SAGER</b> Vincent	<b>1890</b>	—	<b>14-03-15</b>	Hôpital 16 Compiègne.
<b>SIROT</b> Armel	<b>1894</b>	Sergent	<b>16-12-15</b>	Convalescence Ploërmel.
<b>SOURGET</b> Joseph	<b>1895</b>	Soldat	<b>01-02-15</b>	Hôpital Minden.
<b>TANGUY</b> François	<b>1899</b>	—	<b>07-09-14</b>	Maubeuge.
<b>TARDIVOT</b> Léon	<b>1894</b>	Caporal	<b>02-08-16</b>	Hôpital 126 bis La Tour-du-Pin.
<b>TAVERNIER</b> Alfred	<b>1890</b>	Soldat	<b>16-05-16</b>	Hôpital 45 Lérrouville.
<b>Le THUMELIN</b> Joseph	<b>1893</b>	—	<b>24-07-15</b>	Hôpital mixte Baccarat.
<b>TRÉMELOT</b> Ernest	<b>1896</b>	Caporal	<b>18-01-15</b>	Hôpital Compiègne.
<b>TUAL</b> Guillaume	<b>1889</b>	Soldat	<b>02-10-15</b>	Hôpital Abbeville.

